

L'ITINÉRAIRE

3\$ Volume XXIV, n° 22
Montréal, 15 novembre 2017
ABONNEMENTS AU
www.itineraire.ca

SPÉCIAL POLICE



LA



ESPACELIBRE

SAISON THÉÂTRALE 17-18

S'ATTAQUE AUX CLASSIQUES

/ Du 28 novembre au 9 décembre 2017 /

DE SHAKESPEARE À MICHEL TREMBLAY... VIVEZ 10 SOIRÉES D'IMPROVISATION AUTOUR DE GRANDS AUTEURS ET DE LEUR ŒUVRE.

BILLETTERIE
1945, RUE FULLUM
514 521 4191
ESPACELIBRE.QC.CA

CONSEIL
DES ARTS
DE MONTRÉAL

Montréal

CALQ
Conseil
des arts
et des lettres
du Québec

Informations : lni.ca / Billetterie : espacelibre.qc.ca

ZOOM SUR Antoine

Nom Antoine Desrochers | Camelot n° 1262 | Âge 55 ans
Point de vente Épicerie Métro Saint-Hubert/Boucher

Antoine vient de L'Épiphanie, une petite ville de Lanaudière. Il est le sixième d'une famille de huit enfants. Marié à 18 ans, il a travaillé durant quelques années comme monteur de meubles, au tout début des opérations de la compagnie Meubles Concordia.

« Nous n'étions que quelques employés. Je pouvais faire le travail de tout le monde. Mais personne ne pouvait faire le mien. » En 1984, son divorce a marqué un point de rupture dans une carrière bien engagée d'un employé modèle.

« J'ai fait une grosse dépression et je suis tombé dans l'enfer de la drogue et de l'alcool. » Cet épisode sombre a duré deux ans avant qu'il ne commence à s'en sortir. « Je n'étais pas un vrai itinérant. J'étais plutôt sans domicile fixe. Je vivais chez la famille ou chez des amis sans être dans la rue. »

Il a fallu s'éloigner de la ville, loin dans la campagne, « pour fuir les tentations et les pushers ». Il a finalement rencontré une autre femme avec cinq enfants dont il a pris soin.

« Je remplaçais leur père qui ne valait pas grand-chose. Peut-être que je ne valais pas grand-chose, moi non plus, mais je les aimais et j'en ai pris soin. » Un

peu plus tard, Antoine a eu des problèmes de santé et a dû être hospitalisé. Avec les absences, « la vie a fait qu'on s'est perdu de vue ».

Aujourd'hui, il parle de son évolution avec une certaine fierté. Il a cessé de consommer de l'alcool il y a dix ans. Depuis presque deux ans, il a décidé de dire adieu aux drogues dures.

Par l'entremise d'un ami, il a entendu parler de L'itinéraire et y a vu une occasion de gagner un revenu d'appoint. « Au début, je n'étais pas sérieux. J'arrivais à mon point de vente et après trois quarts d'heure, je trouvais déjà le temps long. Maintenant, ça fait cinq mois que je m'y suis mis sérieusement. » Et ça marche. « Ça me sort de l'isolement. J'aime bien le public. Et je trouve ça facile de dire bonjour et bonne journée. »

Antoine est reconnaissant envers sa clientèle. D'autant que certains clients lui offrent quelques fois des petits boulots. « Je voudrais être capable de m'acheter un ordinateur pour aller sur internet et faire des recherches sur les choses qui m'intéressent. »

« Je veux remercier personnellement tous ceux qui me rendent mon sourire et mon bonjour. Je veux dire merci de m'encourager. »

Par Laurent Soumis,
chargé de l'accompagnement
des participants

Photo : Alexandra Guellil

L'arrondissement de Ville-Marie reconnaît
l'excellent travail de l'équipe du magazine *L'itinéraire*.



NOS PARTENAIRES ESSENTIELS DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

Le journal L'itinéraire a été créé en 1992 par Pierrette Desrosiers, Denise English, François Thivierge et Michèle Wilson. À cette époque, il était destiné aux gens en difficulté et offert gratuitement dans les services d'aide et les maisons de chambres. Depuis mai 1994, le journal de rue est vendu régulièrement par les camelots. Aujourd'hui le magazine bimensuel est produit par l'équipe de la rédaction et plus de 50 % du contenu est rédigé par les camelots.

Le Groupe L'itinéraire a pour mission de réaliser des projets d'économie sociale et des programmes d'insertion socioprofessionnelle, destinés au mieux-être des personnes vulnérables, soit des hommes et des femmes, jeunes ou âgés, à faible revenu et sans emploi, vivant notamment en situation d'itinérance, d'isolement social, de maladie mentale ou de dépendance. L'organisme propose des services de soutien communautaire et un milieu de vie à quelque 200 personnes afin de favoriser le développement social et l'autonomie fonctionnelle des personnes qui participent à ses programmes. Sans nos partenaires principaux qui contribuent de façon importante à la mission ou nos partenaires de réalisation engagés dans nos programmes, nous ne pourrions aider autant de personnes. L'itinéraire, ce sont plus de 2000 donateurs individuels et corporatifs qui aident nos camelots à s'en sortir. Merci à tous !

La direction de L'itinéraire tient à rappeler qu'elle n'est pas responsable des gestes des vendeurs dans la rue. Si ces derniers vous proposent tout autre produit que le journal ou sollicitent des dons, ils ne le font pas pour L'itinéraire. Si vous avez des commentaires sur les propos tenus par les vendeurs ou sur leur comportement, communiquez sans hésiter avec Charles-Éric Lavery, chef du développement social par courriel à :

c.e.lavery@itineraire.ca
ou par téléphone au : 514 597-0238 poste 222.

Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada. Les opinions exprimées dans cette publication (ou sur ce site Web) ne reflètent pas forcément celles du ministère du Patrimoine canadien.

Canada
ISSN - 1481-3572
Numéro de charité : 13648 4219 RR0001
Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec

L'ITINÉRAIRE



RÉDACTION ET ADMINISTRATION
2103, Sainte-Catherine Est
Montréal (Qc) H2K 2H9

LE CAFÉ L'ITINÉRAIRE
2101, RUE SAINTÉ-CATHERINE EST
Téléphone : 514 597-0238
Télécopieur : 514 597-1544
Site : www.itineraire.ca

DIRECTEUR GÉNÉRAL :
LUC DESJARDINS

RÉDACTION

Chef du secteur magazine et rédactrice en chef : JOSÉE PANET-RAYMOND
Journaliste, responsable société : ALEXANDRA GUELLIL
Chargé de l'accompagnement des participants : LAURENT SOUMIS
Responsable de la formation des participants : KARINE BÉNÉZET
Responsable de la création visuelle : MILTON FERNANDES
Gestionnaire de communauté : ALEXANDRE DUGUAY
Photographe : MARIO ALBERTO REYES ZAMORA
Journaliste affectée à la version numérique : GENEVIÈVE BERTRAND
Collaborateur : IANIK MARCIL
Webmestre bénévole : JUAN CARLOS JIMENEZ
Bénévoles à la rédaction : CHRISTINE BARBEAU, MARIE BRION, JUSTINE CLÉMENT, HÉLÈNE MAI, ANTOINE QUINTY-FALARDEAU, VALÉRIE SAVARD
Bénévoles à la révision : PAUL ARSENAULT, ARIANE CHASLE, MICHÈLE DETEIX, LUCIE LAPORTE,
Image de la une : MILTON FERNANDES (ILLUSTRATION : ВАЛЕРИЙ КАЧАЕВ, PHOTOS EN FILIGRANE : MARIO ALBERTO REYES ZAMORA)

ADMINISTRATION

Responsable de la comptabilité : ANYA SANCHEZ
Responsable du financement : DOMINIQUE RACINE
Adjointe administrative : NANCY TRÉPANIÉ

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Chef du développement social : CHARLES-ÉRIC LAVERY
Intervenant psychosocial : JEAN-FRANÇOIS MORIN-ROBERGE
Responsable du Café : PIERRE TOUGAS
Responsable de la distribution : MÉLODIE ÉTHIER
Chargée de projet Café de la Maison ronde : MÉLODIE GRENIER

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : ÉRIC WILLIAMS - Novatech Médical
Tésorier : GRÉGOIRE PILON - Ernst & Young S.R.L./S.E.N.C.R.L.
Vice-président : JEAN-PAUL LABEL - Camelot de L'itinéraire
Secrétaire : KATHERINE NAUD - CIUSSS Centre-Sud de Montréal
Administrateurs : YVES LEVASSEUR - Virage Coaching
JESSICA MAJOR - Davies Ward Phillips & Vineberg, senclr, srl
RICHARD CHABOT - Camelot de L'itinéraire
JO REDWITCH - Camelot de L'itinéraire
GABRIEL BISSONNETTE - Camelot de L'itinéraire
YVON MASSICOTTE - Camelot de L'itinéraire

VENTES PUBLICITAIRES 514 597-0238 poste 234

Conseillère : RENÉE LARIVIÈRE (450-541-1294)
renee.lariviere18@gmail.com

GESTION DE L'IMPRESSION

TVA PUBLICATIONS INC.
DIVISION ÉDITIONS SUR MESURE | 514 848-7000
Directeur général : ROBERT RENAUD
Chef des communications graphiques : DIANE GIGNAC
Chargée de projets : MARILYN FORTIN
Imprimeur : TRANSCONTINENTAL
Convention de la poste publication N°40910015, N°d'enregistrement 10764.
Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada,
au Groupe communautaire L'itinéraire :
2103, Sainte-Catherine Est,
Montréal (Québec) H2K 2H9

Québecor est fière de soutenir l'action sociale de L'itinéraire en contribuant à la production du magazine et en lui procurant des services de télécommunications.



PARTENAIRES MAJEURS



PRINCIPAUX PARTENAIRES DE PROJETS



Nous tenons à remercier le ministère de la Santé et des Services sociaux de même que le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal pour leur contribution financière permettant ainsi la poursuite de notre mandat.

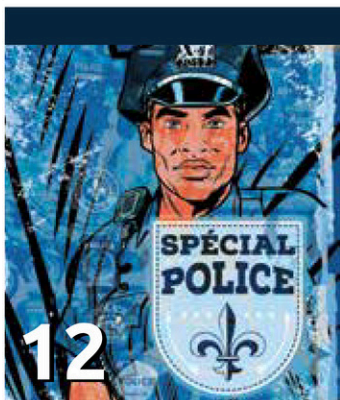
L'itinéraire EST MEMBRE DE





MOTS DE CAMELOTS

Yves Manseau	11
Jean-Guy Deslauriers	11
Franck Lambert	11
Mostapha Lotfi	43
Manon Fortier	43
Gilles Bélanger	43



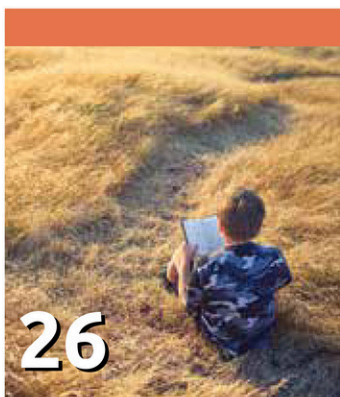
DOSSIER

SPÉCIAL POLICE

- Quelle police voulons-nous ?
Par Stéphane Berthomet, rédacteur en chef invité
- Les quatre types de corps de police
- Services de police
Une image populaire complexe
- Métier de policier - Jeune désillusionné
- Comment les policiers sont-ils formés ?

ENTREVUE

- La police de Fady Dagher
Par Alexandra Guellil



UNSCHOOLING

De plus en plus de Québécois hésitent à confier leur enfant au système scolaire public ou privé. *L'itinéraire* fait le point sur la non-scolarisation qu'on appelle aussi *unschooling*. Notre camelot-rédacteur explique comment Québec s'apprête à épingleur ceux qui s'adonnent à cette forme particulière d'école buissonnière. Il discute aussi avec deux chercheurs universitaires qui se sont penchés sur la question.

Par Mostapha Lotfi

SOMMAIRE

15 novembre 2017
Volume XXIV, n° 22

ÉDITORIAL	7
Un enjeu social plus qu'une question de sécurité <i>Par Stéphane Berthomet, rédacteur en chef invité</i>	
ROND-POINT	8
4 questions à Alexa Conradi <i>Par Alexandra Guellil</i>	
RÉGIONS	9
Comment se vit l'itinérance à Dolbeau-Mistassini ? <i>Par Chelsie Savard, intervenante Centre l'ArrimAge</i>	
ROND-POINT INTERNATIONAL	10
COMPTES À RENDRE	20
Les jeunes contre les vieux <i>Par Ianik Marciel, économiste indépendant</i>	
MOT DU RAPSIM	21
Travailler dans l'ombre <i>Par Amélie Panneton, organisatrice communautaire au RAPSIM</i>	
SANTÉ	22
Comment sont testés les produits cosmétiques ? <i>Par Jo Redwitch</i>	
INTERNATIONAL NEWS	30
Reform as resistance <i>By Adam Sennott - Real Change</i>	
CARREFOUR	32
LITTÉRATURE	34
Salon du livre - plus qu'un centre d'achat <i>Avec Josée Cardinal</i>	
ÉCRITURE	37
Fanny Britt, une auteure engagée <i>Avec Marc Sénécal</i>	
LIRE & VOIR	39
La police en histoires <i>Par Stéphane Berthomet</i>	
VIE DE QUARTIER	40
Frontière entre Saint-Michel et Sault-au-Récollet <i>Par Robert Ménard</i>	
BD	42
<i>Par Isabelle Raymond</i>	
DÉTENTE	44
À PROPOS DE LA SÉCURITÉ	46
<i>Par Diane Curadeau</i>	

ERRATUM

Page 8

Une erreur de formulation a été faite dans notre édition du 15 octobre 2017, en page 8 dans l'entrevue avec Bernard St-Jacques. En réponse à la question 2, il aurait fallu lire : « *Ce qui est positif, c'est qu'il y a eu une reconnaissance, que l'on n'a jamais eu autant d'élus municipaux à s'entendre sur une telle mesure. On a quand même rejoint 18 élus à travers le territoire qui se sont réunis, qui ne se sont pas obstinés et qui ont quand même réussi à s'entendre sans trop de filtres* ». De plus, le directeur général de la Clinique Droits Devant précise que lorsqu'il parle de l'application, notamment dans la question 4, il s'agit de celle de la réglementation et non de l'ensemble des mesures. L'exemple de la STM fait donc référence au fait que l'on peut certes changer les règlements, mais aussi que l'on peut travailler à l'application de ces derniers, travailler à une alternative au recours des contraventions en allant à la rencontre des citoyens qui sont des plaignants potentiels et par la sensibilisation. Toutes nos excuses au concerné pour ces erreurs.

Pages 14-15

Une erreur s'est produite en pages 14-15 de notre édition du 15 octobre 2017, le nom exact de l'intervenante citée est Mme Kuyken Kerstin et non Mme Kerstin Kuyken comme mentionné. Toutes nos excuses.

Les camelots sont des
travailleurs autonomes.

50 % du prix de
vente du magazine
leur revient.



ÉCRIVEZ-NOUS !

COURRIER@ITINERAIRE.CA

Des lettres courtes et signées, svp !

PAUL CARGNELLO

LANCEMENT DE L'ALBUM INTENSE CITE

5@7 le 28 novembre

QUAI DES BRUMES

4481, rue Saint-Denis

invités
Karine Pion - choriste-interprète
Siou - poète-parolier et camelot de L'itinéraire

Album disponible gratuitement dès le
1^{er} décembre avec l'achat du magazine L'itinéraire

L'ITINÉRAIRE



Merci de redonner
un sens à la vie à
nos camelots et
participants

merci :)

Merci aussi
pour vos
cartes-repas

Merci de
briser leur
isolement

Merci de donner
du sens à notre
mission humaine
et d'en assurer
la pérennité



Oui, j'appuie L'itinéraire :

- DONS
- CARTES-REPAS
- ABONNEMENT

Pour rejoindre notre service aux donateurs :

☎ 514 597-0238, poste 240

@ dominique.racine@itineraire.ca

JE FAIS UN DON DE : 40 \$ 50 \$ 75 \$ 100 \$ ou _____ \$¹

JE VEUX ACHETER DES CARTES-REPAS :

J'offre _____ cartes-repas à 6 \$ chacune = _____ \$¹

Vous voulez les distribuer vous-même ? Cochez ici :

TOTAL DE MA CONTRIBUTION : _____ \$¹

DONS + CARTES-REPAS

JE VEUX M'ABONNER AU MAGAZINE :

Je m'abonne pour une période de :

12 mois, **24 numéros** (124,18 \$ avec taxes)

6 mois, **12 numéros** (62,09 \$ avec taxes)

Nom ou N° de camelot (s'il y a lieu) : _____

IDENTIFICATION Mme M.

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____ - _____

Courriel : _____

Téléphone : (_____) _____

MODE DE PAIEMENT

Chèque au nom du Groupe communautaire L'itinéraire

Visa MasterCard

N° de la carte : | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Expiration _____ / _____
(Mois) (Année) **Signature** du titulaire de la carte

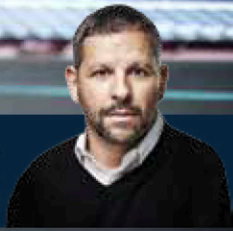
Postez votre coupon-réponse au Groupe communautaire L'itinéraire
2103, rue Sainte-Catherine Est, 3^e étage, Montréal (Québec) H2K 2H9

L'ITINÉRAIRE

¹ Pour respecter l'écologie et réduire ses frais postaux, L'itinéraire envoie le reçu d'impôt une seule fois par année, au début de janvier suivant le don.

Vous pouvez faire un don directement en ligne
sur notre site www.itineraire.ca

N° de charité de l'organisme : 13648 4219 RR0001



Rôle de la police

Un enjeu social plus qu'une question de sécurité

L'activité des corps policiers et l'application de la loi ne cessent jamais de diviser juristes, sociologues, défenseurs des droits et libertés et citoyens qui ont eu un jour affaire à la police. Pour certains même, dans l'idéal, l'existence de la police ne devrait pas être nécessaire. Je crois cependant que, que ce soit dans l'exercice des missions de sécurité publique ou pour les enquêtes criminelles, nous aurons toujours besoin de la police. Mais de quelle police ?

Il y a quelques mois, j'ai été frappé par la simplicité et la justesse d'une citation de la professeure Ana Muniz de l'université de Californie à Irvine, qui résumait cette interrogation en une phrase : « *L'armée est supposée défendre le territoire contre des ennemis extérieurs, ce qui n'est pas la mission de la police qui, elle, n'est pas supposée voir la population comme un ennemi extérieur* ». J'ajouterai que la police n'est pas non plus supposée voir les citoyens comme un potentiel ennemi intérieur. On touche ici, il me semble, au cœur de la question que l'on ne se pose pas assez souvent au sujet de l'activité des corps policiers, que l'on interroge plus sur des questions de recrutement, de moyens ou de structures qu'au niveau de la philosophie même de l'action policière.

Les principes qui sous-tendent la méthode

Dans le domaine de la sécurité publique, j'ai constaté en analysant les interventions policières qui avaient mal tourné, comme celles impliquant Mario Hamel et Patrick Limoges, Sammy Yatim, Pierre Coriolan, ou encore Alain Magloire pour ne nommer que celles-là, que c'était le modèle même de l'intervention policière qui conduisait, dans des circonstances exceptionnelles certes, mais gravissimes, à ce que la situation se termine de façon mortelle pour des citoyens.

Dans la plupart des cas de citoyens tués par la police, les policiers ont suivi les procédures et ont appliqué ce qui leur a été enseigné à l'école de police. Le modèle d'emploi de la force a été respecté, disent les experts lors des enquêtes qui ont suivi certains de ces décès. Et je me souviens encore du titre d'un journal qui qualifiait

la mort de Patrick Limoges, un passant mortellement atteint par une balle tirée lors d'une intervention policière, « d'incroyable malchance ». Mais en devenant de plus en plus encadré et organisé autour de techniques destinées à garder la maîtrise de la situation le modèle d'intervention des corps policiers semble s'être insidieusement éloigné de son objectif premier qui était de résoudre une situation conflictuelle sans que le policier ni qu'un citoyen ne soient blessés. En créant un modèle d'intervention basé sur un rapport de force de plus en plus direct, on prend ainsi le risque de placer le policier dans la position de privilégier sa sécurité et celle de ses collègues au détriment de celle du citoyen. Or, l'objectif d'une intervention policière n'est pas de créer une source de danger pour le citoyen, mais de le protéger aussi de lui-même si besoin... Et, dans la mesure du possible, même s'il représente une source de danger potentiel.

Dans le domaine des enquêtes criminelles, les techniques d'interrogatoire sont essentiellement axées sur les moyens d'obtenir des aveux et les techniques d'enquêtes qui conduisent les policiers à participer ou organiser des actes répréhensibles pour obtenir des mises en cause de certains suspects posent aussi des questions sur la finalité de l'action policière. La méthode d'investigation dite Mr. Big, destinée à gagner la confiance d'un suspect par la création d'un réseau criminel fictif, pousse loin les limites de ce qu'un corps policier peut légalement faire tout en respectant le lien de confiance minimal entre les citoyens et le système de justice.

S'interroger sur le rôle autant que les techniques

Les moyens mis en œuvre au quotidien par les différents corps policiers du pays ne sont que la partie émergée de l'iceberg policier. Ils en sont la part visible et matérielle et nous ramènent à cette question centrale : jusqu'où un policier doit-il considérer un suspect ou un manifestant comme un ennemi de l'intérieur ? C'est en répondant à cette question bien plus large et plus complexe que celle de telle ou telle méthode policière que nous pourrions faire le choix du modèle de police que nous souhaitons voir demeurer au sein de nos sociétés. ■

* Stéphane Berthomet est spécialiste des affaires policières et auteur du livre « *Enquête sur la police* »

4 questions à Alexa Conradi

Féministe engagée, Alexa Conradi signe un essai coup-de-poing sur ces sujets qui font détourner le regard. L'ancienne présidente de la Fédération des femmes du Québec s'est aussi fait connaître en raison de son engagement envers Québec solidaire et ses prises de position dans le milieu communautaire et social.

❶ Dès les premières pages, vous affirmez que « *Le Québec aime beaucoup ses lunettes roses* » parce qu'elles lui permettent « *de valoriser son image de société égalitaire, accueillante, juste et non violente* ». Quels sont les exemples dans l'actualité qui expliquent votre position ?

L'Assemblée nationale a jugé l'égalité une valeur centrale du Québec au point de l'inscrire dans le préambule de la Charte des droits et libertés. Néanmoins, cette profession de foi envers l'égalité ne s'est pas traduite par la reconnaissance des inégalités qui persistent. Qu'il s'agisse des salaires ou du harcèlement sexuel en milieu de travail, la situation des femmes stagne sans que cela ne se traduise par un réel engagement. Pour comprendre l'inaction gouvernementale, malgré cette affirmation, il faut se rappeler le contexte. Il y a eu mobilisation sociale et politique pour dire qu'il fallait défendre l'égalité contre l'immigration, jugée souvent porteuse de valeurs rétrogrades. L'appui à l'égalité est une opération défensive qui permettait au gouvernement de ne rien faire sur le plan de l'égalité, tout en stigmatisant les immigrants. On a instrumentalisé le féminisme pour créer un « nous » et un « eux ».

❷ Vous dites vouloir comprendre les tensions qui ont jalonné votre parcours. De quelles tensions parlez-vous ?

En premier lieu, je parlerai de la culture du viol. Pourquoi est-ce si difficile de reconnaître que nous sommes face à un phénomène social de grande ampleur ? Avec l'affaire Ghomeshi et dans la foulée du mouvement #agressionnondenoncée, plusieurs ont pris le risque de faire connaître



PHOTO : MARIO ALBERTO REYES-ZAMORA

leur expérience avec la violence sexuelle. Le même exercice s'est d'ailleurs récemment reproduit pour l'affaire Weinstein avec le mot-clic #metoo ou #moiaussi, en français. On a pu voir avec ces exercices que les femmes subissaient encore des violences alors que la société préfère le déni. En observant nos institutions, on peut constater un silence et une banalisation de cette culture. Il y a donc un problème systémique et cela tombe dans nos angles morts parce que c'est douloureux de voir à quel point nos relations sont marquées par la violence. De plus, il y a des intérêts à maintenir le système en place. En second lieu, j'ai été confrontée au rapport du Québec avec l'islam, les femmes voilées et la religiosité. Il y a un racisme anti-musulman qui s'est exprimé à travers la peur du retour du religieux, sans que nous fassions toujours les distinctions nécessaires entre l'époque de la Grande Noirceur et celle d'aujourd'hui avec le foulard. Il y a encore de nombreux préjugés et de l'intolérance vis-à-vis de l'islam qui sont liés à une méconnaissance. Notre façon de parler de ces religions est ultra-émotive et cela mène à des controverses incroyables.

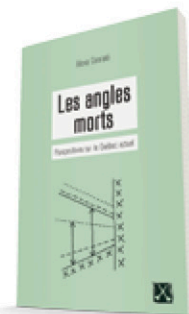
❸ Pour quelle raison la question des droits des femmes est-elle omniprésente dès que l'on se questionne sur la société québécoise ?

Les femmes ont connu ici une grande oppression. Le changement est arrivé de haute lutte. La peur de perdre des acquis est très forte dans la mesure où, comme le disait Simone de Beauvoir, « *il suffira d'une crise politique, économique ou religieuse pour que les droits des femmes soient remis en question* ». Le Québec avec ses politiques d'austérité ne fait qu'empiéter sur les gains faits depuis quarante ans. En parallèle, en raison du statut de peuple colonisé/colonisateur, il y a une tendance, lorsque

l'insécurité nous prend, à identifier des boucs émissaires étrangers. Depuis la crise des accommodements raisonnables, le traitement que les immigrants réserveraient aux femmes est au cœur du débat public. On voit cette tendance dans d'autres pays. Il faut défendre nos femmes des étrangers (injustement) vus comme des barbares. Ainsi, on se met en mode défensif. C'est donc souvent autour de la question des droits des femmes que le débat sur l'immigration se fait. Ces débats ne sont pas sans rappeler la tendance occidentale à vouloir « sauver les femmes ». Cette attitude s'inscrit dans les rapports coloniaux entre, par exemple, la France et le monde arabe. Présenter le féminisme comme un cadeau de l'Occident efface les mouvements féministes arabes et autres en plus de nous placer dans un rapport de supériorité.

❹ Comment expliquez-vous ce déni dès que l'on parle de certains sujets au Québec ?

Il y a des dénis qui appartiennent à toute société, comme à tout humain. On n'a pas envie de voir ce qui est inconfortable. On a généralement tendance à favoriser la recherche du confort, c'est d'ailleurs la raison pour laquelle on veut que la vie ordinaire prenne le dessus sur les grands débats. Examiner où se situent les injustices peut rendre inconfortable parce que cela renvoie au rôle que l'on y joue. À côté de cela, il y a toute cette insécurité identitaire propre à la société québécoise, un sujet que j'aborde dans ce livre avec tendresse et esprit critique. Avec ce livre, je cherche à dire qu'il faut qu'on prenne notre courage à deux mains et qu'on se questionne autrement : à la place de réagir constamment à l'inconfort, il faut le comprendre, le regarder. À travers un tel processus, il y a un potentiel de transformation sociale et une possibilité de liberté pour tous à la clé. Mais, en faisant semblant que tout est beau dans le meilleur des mondes, que le racisme systémique ou les inégalités sociales n'existent pas, on participe à une certaine crispation qui ne ferait que nourrir les inquiétudes pour l'avenir. ■



Essai
Les angles morts
Perspectives sur
le Québec actuel

Alexa Conradi
Éditions du remue-ménage
2017, 230 pages



Dolbeau-Mistassini

Comment se vit l'itinérance à Dolbeau-Mistassini ?

PAR CHELSIE SAVARD – INTERVENANTE AU CENTRE DE SANTÉ MENTALE L'ARRIMAGE ET RESPONSABLE DU SERVICE APPART +

L'itinérance à Dolbeau-Mistassini se vit très différemment des grands centres comme Québec, Montréal et même Saguenay. On parle d'une itinérance cachée et encore méconnue. Bien des habitants de la place sont encore surpris que des gens vivent de cette façon ici. La moyenne d'âge des personnes vivant en situation d'itinérance est d'environ 35 ans et touche autant d'hommes que de femmes.

Il est rare de voir des gens mendier dans les rues ou dormir dans les parcs, par ici. Vous verrez plutôt des appartements ou des maisons de chambres surpeuplés, des gens vivre dans des roulottes cachées au fond des bois une partie de l'année, des gens qui iront d'un appartement à l'autre en échange de faveurs, etc.

Comme la région possède un seul hébergement en itinérance et peu de logements sociaux, ceux-ci doivent se débrouiller du mieux qu'ils peuvent pour passer leurs nuits à l'abri. En été, le camping peut être une option, mais en plein hiver, sans réseau social et sans le sou, il ne reste que bien peu de choix.

Dans un milieu aussi petit que le nôtre, tout le monde se connaît et les chances de vouloir repartir à zéro sont rares. Souvent, des propriétaires se sont déjà forgé une opinion selon des oui-dire sans laisser à la personne l'opportunité de se rattraper, ce qui désavantage énormément les participants dans leur processus de rétablissement.

Vaut mieux prévenir

D'où l'intérêt d'avoir un service pour prévenir l'itinérance dans la région tel qu'APPART+. Le CSM l'ArrimAge regroupe un ensemble très complet de services (centre de jour, intégration au travail, pair aidant, soutien au logement, etc.). Les personnes que je vois dans mon bureau sont de jeunes adultes, souvent judiciairisés, toxicomanes, ayant des problèmes de santé mentale, qui arrivent à un point tournant de leur vie. Vivant cette situation depuis un certain temps, ils décident enfin qu'ils en ont assez et viennent chercher du support pour s'en sortir.

Le programme APPART+ vise à prévenir et mettre un terme à l'itinérance. Pour y adhérer, la personne doit, sur une base volontaire,

avoir un suivi avec un intervenant pendant un an. En contrepartie, elle pourra bénéficier d'une aide financière pour du mobilier, de l'épicerie et le loyer. Certains utilisent cette opportunité pour se sortir de ce gouffre tandis que d'autres retourneront dans ce milieu, parce que c'est tout ce qu'ils connaissent.

Belle réussite

Bien entendu, des réussites il y en a ! C'est le cas de Michel Lavoie, un homme avec qui j'ai eu la chance de travailler au tout début du programme. Il témoigne :

« C'est le 20 novembre 2015 que j'ai fait ma première rencontre avec Chelsie. C'est ma travailleuse de rue qui m'avait référé à l'ArrimAge. Cette rencontre-là, ça été comme une claque dans la face. À ce moment-là, j'étais tout mélangé. J'avais l'impression que le ciel venait de me tomber sur la tête, dit Michel. Il faut dire que ça faisait déjà un bout que ça n'allait pas bien, mais c'est là que j'ai enfin réalisé dans quoi je m'étais enfoncé. »

Les dernières années se résumaient à des mauvaises fréquentations, des relations amoureuses malsaines, des congédiements, des problèmes d'agressivité, une consommation élevée d'alcool, des problèmes de jeux, du squattage etc. « Je ne prenais plus rien au sérieux, ma vie n'avait plus de sens. Je m'étais déjà présenté à l'ArrimAge, mais j'étais tellement dans le déni, que je n'ai jamais osé franchir la porte », avoue-t-il.

Michel était convaincu qu'il pouvait s'en sortir seul. C'est suite à une chicane avec la mère de ses enfants, qui a appelé la police, qu'il a décidé de prendre sa vie en main. « Là, j'en avais réellement assez. Au fil des rencontres, j'apprenais à accepter les choix que j'avais faits, que c'était un jour nouveau et que je pouvais enfin me construire un avenir. »

Très vite, les choses se sont placées, Michel a eu son appartement en janvier 2016 et en février il débutait ses démarches pour réintégrer le marché du travail. « Aujourd'hui, j'ai un travail de livreur que j'aime, je vois l'impact positif que mon rétablissement a eu sur mon entourage, je suis confiant des choix que je fais et je sais vivre avec mes petits démons du passé. Ce n'est pas facile demander de l'aide, mais c'est certainement le plus beau cadeau que j'ai pu me faire ! »

Si des gens comme Michel s'en sont sortis, d'autres sont retournés en situation d'itinérance. Cependant, je crois que le service a pu leur apporter de petites réussites qu'ils sauront, un jour ou l'autre, utiliser à bon escient. ■



Chelsie Savard, intervenante avec Michel Lavoie, un usager de l'ArrimAge

MEXIQUE | Seuls et sans rien

Après le tremblement de terre dévastateur au Mexique, des milliers de Mexicains se demandent s'ils pourront reconstruire leurs maisons et leurs vies. Les débris sont tout ce qui leur reste à la suite du séisme qui a frappé Mexico en septembre. Au moins 369 personnes sont mortes dans le tremblement de terre de magnitude 7,1 qui a frappé le centre du pays, causant plus de ravages dans la capitale que celui de 1985 qui avait tué des milliers de personnes. Certaines maisons ont simplement été rasées par le mouvement tectonique. On estime les dommages à plusieurs milliards de dollars.

« J'ai tout perdu », a déclaré Ana Maria Hernandez, 37 ans, une travailleuse du sexe que les secouristes ont dégagé des décombres à Jojutla de Juarez, dans l'État de Morelos. Réfugiée chez un parent, elle espère que les maisons détruites seront finalement reconstruites. Mais l'incertitude subsiste. Avec ses murs arrachés et son contenu éparpillé à l'extérieur, la maison de Maria Guzman, une femme de 70 ans à San Jose Platanar dans l'État de Puebla, a été complètement ruinée par le séisme, la forçant à se réfugier dans un abri. « La chose la plus précieuse que j'ai récupérée est la photo de mon jour de mariage », a-t-elle déclaré. (Reuters / INSP.ngo)



THAÏLANDE | Des adieux au « roi du peuple »

Un an après sa mort, des milliers de Thaïlandais ont rendu hommage à leur roi Bhumibol Adulyadej, dont le culte est cadré par les forces militaires au pouvoir. Respecté et aimé par son peuple, ce roi aura aidé à façonner cette nation d'Asie du Sud-Est. Des centaines de milliers de personnes étaient au rendez-vous près du Grand Palais de Bangkok, gardé par 78 000 policiers. Si le Premier ministre Prayuth Chan-Ocha a annoncé que des élections nationales se tiendront l'année prochaine, il a tout de même rappelé les politiciens et partis politiques à l'ordre en précisant que « le mois d'octobre [était] une période triste ». Selon un analyste thaïlandais, le roi représentait à bien des égards la Thaïlande. Sa mort laisse donc un « énorme vide » dans l'esprit des Thaïlandais. Le roi Bhumibol Adulyadej sera remplacé par son fils, le roi Maha Vajiralongkorn, ou Rama X. (Reuters/INSP)

PÉROU | Y-a-t-il un médecin ... à 3000 mètres d'altitude ?

Si vous trouvez difficile d'obtenir un rendez-vous chez le médecin, imaginez ce que c'est pour les habitants de Porcón dans la région de Cajamarca au Pérou. Les gens de ce village isolé, accroché en flanc de montagne à très haute altitude vivent avec la crainte de ne pas pouvoir être soignés en cas de maladie. De temps en temps, un groupe de bénévoles, qui se rend en autobus aussi loin que la route le permet, doit grimper les deux kilomètres restants à pied sur un chemin tortueux, où les faux pas ne pardonnent pas, pour offrir des soins de santé de base. À Porcón, un taux élevé d'hypertension et de surpoids inquiète. Beaucoup souffrent de diabète sans le savoir et ignorent tout des méthodes de prévention. Si dans les villes, 89,1% des naissances sont assistées par des professionnels, dans les régions rurales, seules 42,9 % le sont, entraînant un taux élevé de mortalité infantile, soit près de la moitié de plus que celui des villes. La pauvreté, la sédentarité et l'obésité dont souffrent 42 % des habitants sont les causes des principales maladies. (Inter Press Service / INSP.ngo)



L'itinéraire est membre du *International Network of Street Papers* (Réseau International des Journaux de Rue - INSP). Le réseau apporte son soutien à près de 120 journaux de rue dans 35 pays sur six continents. Plus de 250 000 sans-abri ont vu leur vie changer grâce à la vente de journaux de rue. Le contenu de ces pages nous a été relayé par nos collègues à travers le monde. Pour en savoir plus, visitez www.street-papers.org.



Mon journal personnel

Extrait de mon journal, mardi le 2 octobre 2017, 5 h 52, Saint-Jérôme.

Un beau matin. Pas très inspiré, mais je ressens la vie se débattre en moi. Ça se bouscule, hier, aujourd'hui, demain. Regrets, bonnes intentions, visions, expectations, craintes. Bon, *chu* content d'être en vie, une grande respiration, pis on plonge.

Tiens, je vais mettre ma vieille *reguingotte* de jardinier puis je vais arroser à la Place de la solidarité. On n'a jamais vu une sécheresse pareille en octobre, à l'automne les plantes ont besoin de beaucoup d'eau afin de renforcer leurs racines avant l'hiver. C'est ce qui me semble prioritaire pour aujourd'hui. En plus je vais sentir les plantes jouir une fois qu'elles vont baigner dans l'eau, j'adore cela. C'est déjà la joie de me lever avec le goût, l'énergie et la disponibilité d'aller prendre soin de ce jardin à un moment justement aride de ma semaine. Une façon de prendre aussi soin de mon jardin intérieur.

C'est le fun la retraite, faire ce qu'on veut, comme on veut, quand on veut, tandis qu'on peut. Allez-hop! J'y vais et « *je frappe dans la vie à grands coups d'amour, toujours vivant* », comme disait mon ami Gerry Boulet.

Ah oui! Après je ferai des mots de camelots pour *L'itinéraire*. La patronne nous dit qu'ils en ont toujours besoin. À l'œuvre!

YVES MANSEAU
CAMELOT SAINT-JÉRÔME



L'incipit

Voilà de quoi meubler mes nuits blanches. Fort heureusement je n'ai pas à subir les agressions constantes et irritantes de cette bébelle qui constamment, et avec insistance, nous rappelle le temps qui passe, qui fige parfois au tic-tac près. Ça fait du bruit *pis ça mène*erve.

L'essentiel pour moi, par ces soirs d'insomnie, c'est d'être installé confortablement dans mon lit douillet avec un bon livre. Je ne veux pas faire l'effort de choisir. Je laisse le hasard faire son œuvre. Je me laisse choisir.

Les premières pages vont être déterminantes. Les premiers mots encore plus. Je ne vais certainement pas m'obliger à *indulger* les 50 premières pages d'un quelconque bouquin avant de me sentir escroqué. L'incipit prend tout son sens. Attiser ma curiosité, combler mon vide sinueux. L'incipit doit posséder cette force de frappe, ce pouvoir de séduction, cette capacité dès ses premiers mots de m'accrocher à ma lecture.

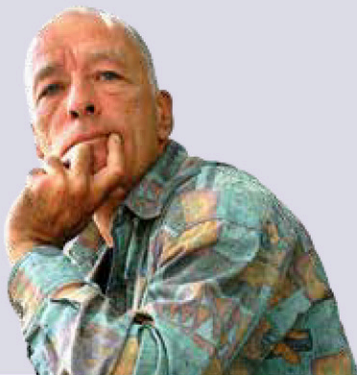
Je ne supporterai jamais le calvaire d'une mauvaise entrée en la matière. C'est pire que la provocation d'une horloge coucou. Il n'existe malheureusement aucune garantie contre le vagabondage. L'écrivain se doit d'être à la hauteur de mes attentes.

J peux très facilement trébucher en cours de lecture et me retrouver prisonnier de tous ces mots sans avenir, enfoui sous une tonne de lettres. Avec un peu de chance, il y aura des « T » sur lesquels me hisser et fuir la médiocrité.

Assoiffé du contraire, j'applique l'incipit à toutes les sauces. Personne n'a à subir les conversations inutiles, les mauvaises partitions. L'incipit demeure une force, un pouvoir d'attraction, un rapport de partage. Pas une insulte à mon intégrité.

P.S. Mon client Gilles a inspiré ce billet.

JEAN-GUY DESLAURIERS
CAMELOT PROMENADE MASSON



Aider à se perdre

C'est incompréhensible. Et pourtant, j'ai une tête sur les épaules. Mais certaines situations me dépassent largement. Surtout quand les côtés humain et affectif s'en mêlent. Toute mon âme et tout mon être se trouvent grandement affectés. J'ai tenté d'aider quelqu'un. Et j'ai très peur de couler avec cela.

Je tente d'aider une fille toxicomane. J'ignorais totalement l'ampleur de la situation. Je la connaissais un peu, sans trop savoir dans quoi je m'embarquais. J'ai appris et compris très vite son mode de vie démentiel. De la manipulation afin de poursuivre son rythme de vie. C'est sa consommation qui importe. J'ai résisté quelques temps lorsqu'elle tentait de me rejoindre par téléphone malgré les conditions de la cour. J'ai accepté ensuite d'être en contact malgré cela. Je me suis dit quelle avait plus besoin qu'on lui tende la main et que très peu de gens l'ont fait. Je constatais quelle a un « bon fond ».

Je fais donc mon possible dans les circonstances. Je fais de mon mieux pour quelle se sorte de sa situation. Plus le temps passe, plus je constate la profondeur de sa réalité. Je dois quand même reconnaître mon côté de dépendant affectif. Je continue malgré tout de l'aider selon mes capacités.

Sauf que cela me demande beaucoup d'énergie et de temps. Je réalise aussi quelle continue son rythme de vie sans vraiment se décider à s'en sortir. Je suis fatigué de tendre la main alors que rien n'avance. Je trouve dommage qu'une personne continue ainsi à se détruire. Surtout quand on tente de l'aider et d'essayer de l'encourager pour se sortir de cet enfer. C'est certain que si j'avais touché aux drogues, je ne serais pas mieux moi-même. J'espère quelle s'en sortira un jour avant qu'il ne soit vraiment trop tard.

FRANCK LAMBERT
CAMELOT MONT-ROYAL /
SAINT-LAURENT ET
MÉTRO FRONTENAC





Quelle police ? voulons-nous ●

Après les différents événements qui ont mis à mal l'image de plusieurs corps policiers au Québec, nombreux sont ceux et celles qui s'interrogent sur ce qu'il faudrait faire pour améliorer la qualité des services offerts par les corps policiers au pays. Cette question n'a rien de spécifique au Québec ni même au Canada. Elle est aussi en première ligne des préoccupations de nombreux autres pays aux prises avec de graves problèmes de criminalité ou qui font face à la menace du terrorisme.

Beaucoup pensent qu'il s'agit avant tout d'une question de moyens qui passe surtout par la mise en place de nouvelles structures ou de services plus adaptés, comme la police de quartier ou « police de proximité » comme on l'appelle en France. Il est en effet assez logique de penser que plus les policiers disposent de moyens légaux et matériels, plus ils sont à même de bien remplir leur mission. Mais quelle est cette mission ? Selon le site du SPVM, les trois valeurs fondamentales du service sont : le respect, l'intégrité et l'engagement. Si l'engagement de l'immense majorité des policiers et policières dans ce métier aussi difficile moralement que physiquement est incontestable, les récents événements nous ont cependant démontré que la notion d'intégrité est indiscutablement un point à améliorer. Reste le respect, celui des règles procédurales et des règles d'emploi de la force, mais peut-être surtout le respect quotidien des citoyens qui ne doivent pas être vus par les policiers comme des « ennemis de l'intérieur ».

C'est un travail qui ne peut être mené en surface, comme en témoigne ce dossier. On y aborde d'ailleurs les différentes facettes de ce que devront surmonter les corps policiers qui veulent faire face aux enjeux incroyablement complexes des années à venir pour être, rester ou devenir les acteurs bienveillants de la noble et très ambitieuse devise « Protéger et servir ».

Stéphane Berthomet

Rédacteur en chef invité

Spécialiste des affaires policières et auteur du livre « *Enquête sur la police* »



Gendarmerie royale du Canada (GRC)

La **Gendarmerie royale du Canada (GRC)** relève de Sécurité publique Canada. Elle assure des services sur trois territoires et huit provinces (hors Québec et Ontario), 190 municipalités, 65 collectivités autochtones et les aéroports nationaux et internationaux.

Mission sur la scène internationale : sélection, formation et déploiement de policiers canadiens aux missions de paix. Maintenir un réseau d'agents de liaison dans le monde.

Rôles : Lutte contre le crime organisé, lutte contre le terrorisme et les actes criminels liés au trafic de drogues, lutte contre les crimes économiques, lutte contre les délits portant atteinte à l'intégrité des frontières nationales.

Protection des personnalités de marque, y compris le premier ministre et les dignitaires étrangers.

Les 4 types

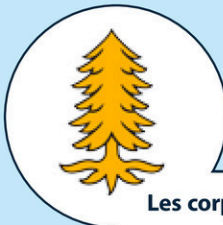
de corps de police

Sûreté du Québec (SQ)



La **Sûreté du Québec (SQ)** assume un rôle complémentaire auprès de la police municipale et des corps de police autochtones sur l'ensemble du territoire national et des municipalités qu'elle dessert. Elle agit sous l'autorité du ministre de la Sécurité publique. Au Québec, chaque municipalité est desservie par un corps de police municipal ou par la Sûreté du Québec.

Mission : maintenir la paix et l'ordre public, la préservation de la vie, la sécurité et les droits fondamentaux des personnes ainsi que la protection de leurs biens. Peut coordonner des opérations policières d'envergure, contribue à l'intégrité des institutions étatiques et assure la sécurité des réseaux de transports relevant du Québec.



Les corps de police autochtones

Les corps de police autochtones sont généralement constitués sur des ententes tripartites entre un conseil de bande et les gouvernements du Québec et du Canada. Les communautés autochtones sont desservies par des corps de police tels que le stipulent les articles 90 à 102 de la Loi sur la police. **S'il y a 55 communautés autochtones au Québec, seules 51 d'entre elles sont visées par des ententes sur la prestation des services policiers.**

Mission : Maintenir la paix, l'ordre et la sécurité publique sur le territoire sur lequel ils ont juridiction, prévenir et réprimer le crime ainsi que les infractions aux lois et aux règlements applicables sur ce territoire et en rechercher les auteurs. Assurer la sécurité des personnes et de leurs biens, veiller à la sauvegarde des droits et libertés, respecter les victimes, être attentif et apporter du soutien à la communauté.



Les corps de police municipaux (CPM)

Les corps de police municipaux (CPM) (ex : SPVM, SPAL, SPL ou SPVQ) relèvent des autorités municipales. L'organisation et l'effectif minimal sont préalablement approuvés par le ministre de la Sécurité publique.

Mission : maintenir la paix, l'ordre et la sécurité publique, prévenir et réprimer le crime et les infractions aux lois et aux règlements municipaux, rechercher les auteurs de crimes et d'infractions.

Source : Ministère de la Sécurité publique

Services de police

Une image populaire complexe

PAR ALEXANDRA GUELLIL

Qu'elle soit jugée positive ou négative, l'efficacité des services de police est souvent remise en question à chaque bavure et acte manqué. Alexandre Popovic collectionne les demandes d'accès à l'information auprès des différents services de police. Le militant est engagé sur les questions de profilage social et racial et de brutalité policière.

Cet intérêt remonte à sa première arrestation lors d'une manifestation en 1995, quand il a perdu le droit de manifester après cinq jours de détention. « J'ai brisé la condition et je me suis fait arrêter plusieurs fois. C'est comme cela qu'est né le Collectif opposé à la violence policière où j'ai travaillé pendant dix ans avant de faire une pause en 2005. »

Trois ans après, Alexandre Popovic est touché par la mort de Freddy Villanueva, un jeune homme de Montréal-Nord sans antécédents judiciaires abattu lors d'une intervention policière, et s'engage pour aider les proches en créant la Coalition contre la répression et les abus policiers. L'engagement citoyen de l'homme semble motivé par le besoin de justice. S'ajoutent les cas de Mario Hamel et Alain Magloire qui mettent le projecteur sur les actions à poser avec des personnes ayant des problèmes de santé mentale. « La formation RIC (réponses en intervention de crise), s'est inspirée du modèle de Mansfield. C'est vrai qu'après leur mise en place, le nombre de personnes en crise blessées ou tuées par la police a chuté drastiquement », admet-il en jugeant tout de même le retard de Montréal comparé aux autres villes d'Amérique du Nord.

M. Popovic dénonce les étiquettes que certains services de police apposent sur d'autres personnes. « Il y a un esprit de corps qui catalogue trop souvent à tort des personnes jugées soit anti-police ou carré-rouge si on se souvient du printemps érable », estime le militant. Il explique qu'avec l'état actuel de la société, soit « un milieu urbain où les voisins ne se connaissent pas entre eux », les services de police sont nécessaires. Et si nécessaire il y a, « il faut trouver d'autres approches, rétablir le débat sur des sujets comme l'armement des policiers patrouilleurs ou l'aide apportée aux familles des victimes tuées par des policiers », conclut-il en avançant que souvent, elles ne sont pas considérées comme telles.

Rôle punitif prédominant

Bernard Dagenais est très peu étonné par la vision négative à l'égard des services de police. Professeur de relations publiques

à l'Université Laval, M. Dagenais s'est intéressé de près au cas de l'ex-policier de Sainte-Foy Serge Lefebvre, tristement célèbre pour avoir tué deux policiers de la SQ après avoir été pris en flagrant délit de vol. C'était en 1985, à Québec. « Cet événement est l'une des clés qui m'a mené écrire À la recherche d'une image institutionnelle positive pour la police », se souvient le chercheur.

M. Dagenais a alors constaté que les volets d'aide et les interventions positives ressortaient très peu dans la littérature et les rapports de police. « Le policier est souvent présenté dans une forme punitive et non pas dans l'ensemble des tâches qu'il exerce », soutient-il. Il estime que la valeur hiérarchique propre à la fois aux policiers et aux militaires, fait que cette culture, est difficilement modifiable.

Cela s'expliquerait notamment par le rôle punitif attribué aux services de police par l'État, « rôle intimement lié à la question du droit de tuer, blesser ou malmenner », les policiers traineront toujours derrière eux une image peu flatteuse, voire négative. « À la question de savoir comment les policiers doivent interagir avec les personnes ayant des problèmes de santé mentale, on parle souvent de formation. Or, la triste réalité, c'est que le policier n'est ni plus ni moins outillé sur le phénomène que les autres partenaires, les politiciens ou l'ensemble de la population », appuie le professeur.

L'autre point à analyser concerne la mise à l'honneur du travail positif du policier. Partant du constat que les bavures font davantage les manchettes que les belles histoires, le professeur souligne que les policiers ont souvent été le bras séculaire des valeurs dominantes du moment. « On prête au policier un rôle bien souvent idéalisé et, dès qu'il y a un écart, ça prend le dessus sur l'image populaire et institutionnelle que l'on a de l'ensemble de la profession », ajoute M. Dagenais.

Les policiers auraient aussi beaucoup servi les intérêts politiques. « Il faut se questionner sur les raisons pour lesquelles on change de chef de police lorsqu'on change de gouvernement. » Il cite en exemple des abus auprès des étudiants dénoncés lors du printemps érable ou même lors de la Crise d'octobre, moments clés où l'image des policiers semble avoir pris un coup, en raison de la ligne à suivre qu'ils avaient et qui n'était, ni plus ni moins, « dictée par celle des politiques ». Loin de blâmer les policiers ou les médias, Bernard Dagenais explique enfin que tout l'intérêt de la question de l'image institutionnelle se situe au niveau des outils utilisés par la culture des corps de métiers concernés qui meublent un certain équilibre dans la société. ■

Comment les policiers sont-ils formés ?

PAR ALEXANDRA GUELLIL

Les morts de Pierre Coriolan, Jimmy Cloutier, Mario Hamel, Alain Magloire et Farshad Mohammadi ont remis au-devant de la scène la question de la formation des policiers. Tous sont décédés après une intervention policière. Si certains d'entre eux étaient sans-abri, tous étaient en détresse psychologique.

Quand il a été publié en février 2016, le rapport d'enquête du coroner concernant l'intervention policière auprès d'Alain Magloire a brisé un tabou. « *L'intervention [a été] correcte, mais sans plus (...) [et a révélé] deux carences importantes, soit la mauvaise communication entre les policiers et Alain Magloire et l'absence de taser ou autres armes dites intermédiaires sur les lieux où les policiers en avaient besoin.* »

Une révision de la formation des policiers au niveau collégial et à l'École nationale de police de Québec (ENPQ) avait aussi été suggérée par le coroner, notamment parce que « *la mauvaise communication entre les policiers, tout particulièrement envers M. Magloire [découlait] directement de la formation donnée à ses policiers, notamment à la capacité de travailler efficacement sous un stress intense et, aussi, de l'absence d'une bonne formation pour faire face aux personnes atteintes de troubles mentaux* ». Durée moyenne de cette intervention : deux minutes.

Interrogé par nos soins en avril 2016, le psychiatre Olivier Farmer soulignait l'importance des efforts effectués par les services de police, notamment avec la formation des policiers RIC (réponse en intervention policière) créée en 2012. On retiendra ses propos de l'époque : « *il existerait un certain fatalisme non justifié quant à la santé mentale et l'itinérance étant donné l'existence des services* ».

Intervenir autrement

Avec son documentaire *Police ou psy*, diffusé en août dernier, Claire Lamarche a montré l'importance de comprendre le nouvel univers auquel sont quotidiennement confrontés les policiers. L'intervention psychosociale est désormais une partie intégrante de leur travail.

Rappelons qu'avant d'être admis à l'ENPQ, les futurs policiers ont obtenu une formation de 1665 heures au cégep avec un DEC en

techniques policières. Dans ce programme d'une durée moyenne de trois ans, environ 90 heures sont consacrées aux clientèles dites marginalisées, à la compréhension du phénomène de l'exclusion sociale, des stéréotypes, des préjugés et à l'intervention policière en situation de crise.

Vient ensuite la formation offerte par l'ENPQ comportant environ 485 heures, dont une trentaine spécifiques aux interventions policières auprès de personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale.

Ancien policier du SPVM et instructeur à l'ENPQ, Martin Destrempe explique que les formations liées aux interventions en santé mentale sont d'abord effectuées en ligne, « *pour remettre à jour les connaissances acquises au cégep* » avant la tenue d'un séminaire où sont expliqués « *les problèmes de communication possibles et les techniques de désescalade avec les différentes clientèles* ». Sans avoir d'expérience, les futurs policiers sont généralement « *ouverts, avec peu de préjugés* » ce qui leur permet de comprendre ces mises en situation.

Après la théorie, les ateliers pratiques. « *Parmi les documents de référence que nous utilisons, il y a le modèle national de l'emploi de la force, un tableau répertoriant les différentes composantes des interventions policières utilisées. Le premier des volets se réfère à l'usage et à la pratique de la communication pour justement minimiser l'emploi de la force et éviter de se rendre dans les autres options. On dit aux étudiants que 90 % à 95 % des interventions policières devraient se régler par la communication* », atteste M. Destrempe.

Mises en situation

S'ajoute à cela la mise en situation avec des personnes vulnérables, deux aspirants policiers et un instructeur où l'on observe les habiletés communicationnelles du futur policier. Le tout suivi d'un feedback. « *On revient avec eux sur les situations qu'ils ont vécues avec l'appui d'organismes et de personnes ressources du milieu* », ajoute le formateur. Ces activités s'élaborent grâce à la rétroaction d'événements qui sont déjà survenus ou des recommandations issues d'enquêtes

publiées par le coroner en plus des conclusions des recherches du centre de recherche intégré à l'école. Tout cela, « dans le but de bonifier les enseignements ».

À la question de savoir si l'ensemble de ces acquis permettront d'éviter que des personnes vulnérables ne survivent pas à des interventions policières, M. Destrempes insiste sur le fait que son rôle est de « préparer les policiers aux meilleures pratiques policières en les mettant dans des situations de stress intense, pour leur donner d'autres pistes de solution ».

Il ajoute que « des personnes peuvent confronter volontairement les policiers parce qu'il s'agit, pour eux, de la solution ». Et, dans la plupart des cas, « l'individu [l'aurait] malheureusement provoqué ». En somme, si les formateurs transmettent aux étudiants des clés pour une intervention respectant « les meilleures pratiques policières », il se pourrait que d'autres événements « tournent mal, parce que c'est ce que recherchaient certains individus pour qui l'intervention par la force était la seule solution ».

Selon la chercheuse Annie Gendron, du Centre de recherche et de développement stratégique de l'ENPQ, « chaque année au Québec, de trois à quatre individus sont atteints mortellement par des tirs policiers, des données comparables à celles des autres provinces canadiennes ».

Notons toutefois que cette donnée ne correspond pas toujours avec celles recensées par les groupes alternatifs de défense des citoyens ainsi que certains témoignages et rapports d'enquête, dénonçant notamment des pratiques policières jugées abusives.

37 000 appels chaque année

Dans son rapport annuel de 2015, le SPVM notait que 200 demandes de soutien et références ont été effectuées par l'équipe mobile de référence et l'intervention en itinérance (ÉMRII), tandis qu'on estimait à 1570 le nombre d'interventions à Montréal effectuées par l'équipe de soutien aux urgences psychosociales (ESUP).

Il faut rappeler que la même année, 169 policiers (sur 3127 au total) ont pu être formés en réponse en intervention de crise (RIC). Aussi, le nombre d'appels relatifs à une personne en crise ou mentalement perturbée au 9-1-1 était pour sa part chiffré à 33 000. Autre donnée : entre le mois d'août 2015 et juillet 2016, 1667 interventions ont été effectuées par l'équipe d'ESUP. Pour l'année 2016, le SPVM dénombrait 180 policiers formés en RIC.

PUBLICITÉ

HÉPATITE C

- Vous avez l'hépatite C ?
- Vous ne savez pas si vous pouvez avoir accès à un traitement ?
- Vous vous êtes injecté au moins une fois dans la dernière année ?



Si vous avez répondu « vrai » à toutes ces questions, vous êtes probablement candidat(e) pour un projet de recherche au CHUM sur la prise en charge accélérée de l'hépatite C

Compensation: 20 \$ par visite

Chercheur responsable: Dre Valérie Martel-Laferrrière

Contactez-nous pour plus de renseignements au 514-890-8000 # 26588

« Juste le fait de parler à la personne et de la convaincre qu'elle a besoin de soins, en partant, c'est un succès »



Antonino Petrotta

PHOTO : ALEXANDRA GUELLIL

Coordonnateur de l'équipe ESUP et des agents RIC, Antonino Petrotta soutient que la stratégie d'intervention fonctionne notamment en raison de l'augmentation des demandes volontaires de transport à l'hôpital et, de facto, de la diminution de l'usage de la Loi sur la protection des personnes dont l'état mental représente un danger pour elles-mêmes ou pour autrui, appelée aussi la Loi P-38.

Pour M. Petrotta, malgré certains événements dramatiques, les binômes entre intervenants issus des milieux sanitaires, communautaires et les policiers ont fait leurs preuves depuis leur création. « Je remarque qu'il y a beaucoup plus de personnes dans la rue et sur le terrain qui ont ces types de besoins ». Une affirmation qui valide quelque part le fait que Montréal est souvent décrite comme un hôpital à ciel ouvert. « On dénombre environ 37 000 appels au 9-1-1 chaque année, cela donne lieu à un peu plus de 1600 interventions de l'équipe ESUP », étaye M. Petrotta.

Acheter du temps

L'analyse du déroulement d'une intervention ne devrait cependant pas se conjuguer sans prendre en compte le temps qui lui est alloué. « Quand on intervient en équipe ESUP, cela peut durer de 30 minutes à 3 heures, dépendamment de la situation. Dès qu'on arrive, il faut établir le lien, vérifier si nous connaissons la personne, discuter avec elle afin de comprendre son problème et y trouver une réponse adéquate », décrit le coordonnateur.

Chaque jour, en neuf heures de travail, un policier ESUP peut effectuer entre trois à six interventions. Ces données varient en fonction des saisons de l'année, puisque l'automne et le début de l'hiver sont des périodes décrites comme étant très chargées pendant lesquelles ils peuvent effectuer au minimum quatre interventions par jour. « En vingt ans, j'ai vu une grande différence dans les interventions policières. Honnêtement, mon organisation m'impressionne dans cette approche qu'elle suit », confie M. Petrotta.

L'ensemble des intervenants a tenu à souligner l'ouverture des organisations policières et des établissements de formation. « Il ne faut pas oublier que les policiers sont sur la sellette dans ce type d'interventions qui sont immédiates. Notre marge de manœuvre réelle est infiniment petite. Les services comme ESUP ne font qu'acheter du temps », conclut M. Petrotta.

Toutefois, en comparant la majorité des interventions policières qui se sont soldées par la mort des personnes en détresse psychologique, certaines interrogations persistent. Dans l'affaire de Pierre Coriolan, abattu en juin dernier alors qu'il se trouvait chez lui, dans un immeuble géré par la Fédération des OSBL d'habitation de Montréal (FOHM), l'absence des équipes formées en intervention de crise a été notamment déplorée par Claudine Laurin, directrice de la FOHM, alors interrogée en juillet dernier par *Le Devoir*. En consultant le site du Bureau des enquêtes indépendantes (BEI), la seule note liée à sa mort confirmait son identité et la mise en place d'un examen des circonstances de l'événement. ■

Métier de policier

Jeune désillusionné

PAR ALEXANDRA GUELLIL

Emmanuel D.* est originaire du Nouveau-Brunswick. Ancien étudiant en techniques des services de police de la Cité collégiale, d'Ottawa, il revient sur son année d'études et les raisons qui l'ont mené à abandonner sa formation.

Son diplôme d'études secondaires en poche, Emmanuel D. est parti à Ottawa, séduit par le discours des formateurs de la Cité collégiale d'Ottawa qu'il a rencontrés lors d'une activité de recrutement. « Avec mon meilleur ami, on avait décidé d'y aller ensemble. Je crois que faire partie un jour de la police était quelque chose qui a toujours été dans ma tête », se souvient-il. « Quand ils sont venus nous présenter la profession et le programme d'études, ça n'a pas pris grand-chose puisque l'intérêt était présent. Ce qui a joué un peu plus dans la balance, c'est que je n'étais pas seul à y aller. »

À peine quelques semaines après, le jeune homme et son meilleur ami se sont mis en route pour la Capitale nationale du Canada. Le premier mois, le jeune homme a été impressionné de constater que « c'était le cours qui comptait le plus d'étudiants chaque année ». À la Cité collégiale, il pouvait lui arriver de travailler avec ceux qui suivaient un cours pour devenir pompier ou ambulancier. Mais, graduellement, le jeune homme a perdu de l'intérêt en découvrant le métier et en imaginant sa vie future en tant que policier. « Je m'attendais vraiment à ce que l'on voit dans les films, aider le monde et travailler pour le bien commun. Beaucoup de mes professeurs enseignaient à temps partiel et étaient encore sur le terrain. Lorsqu'ils nous parlaient de leur quotidien, cela faisait vraiment croire que c'était une vie d'action », décrit-il.

Perdre une partie de soi-même

Quand Emmanuel s'est rendu compte de la rigidité de la vie policière, il a viré de bord. Dans un de ses cours, il se souvient avoir parlé de la légalisation de la marijuana. Si son opinion actuelle en tant que citoyen est nuancée, il soutient qu'en faisant partie d'une force policière, « il aurait fallu être clairement contre la légalisation de la marijuana, peu importe ce que l'on fait dans sa vie privée, parce qu'il s'agit légalement d'une drogue dangereuse ».

Emmanuel avait besoin d'apprendre un métier lui permettant d'être lui-même, de garder un esprit critique et d'avoir de réels débats sur n'importe quel sujet de société. « Si tu aspirés à être un futur policier, il n'y a pas de débat possible. C'est toujours la Loi qui

tranche. Si j'avais continué, je crois que j'aurais manqué d'intégrité personnelle, il y aurait eu trop de conflits avec la personne que je suis dans la vraie vie. C'est comme si tu perdais une petite partie de toi-même pour la remplacer par une petite partie de l'organisation », explique-t-il.

Le jeune homme aurait aimé questionner l'organisation policière sur certaines façons d'agir. « Je comprends l'aspect légal de chaque sujet, mais cela correspond uniquement à des individus qui sont capables de vivre avec cette vision des choses au quotidien », pense-t-il. Des personnalités comme son meilleur ami qui a continué sa formation. « J'avais l'impression que tout était dans les apparences et cela correspond peu à ma réalité ».

Effet néfaste de groupe

Son année d'études comportait des cours de communication, criminologie, psychologie, droit, éthique et déontologie. « On nous a appris les six piliers d'éthique avec un diagramme et les actions et réactions que l'on devait avoir pour ne pas mettre sa vie en danger. En entendant d'autres étudiants et les professeurs, j'ai eu un feeling que ce n'était pas un métier pour moi, dans le sens où soit tu fais partie du groupe, soit tu n'en fais tout simplement pas partie. C'est ça la culture policière, soit t'es in, soit t'es juste out ! »

Emmanuel ne se souvient pas d'épisodes concrets qui peuvent illustrer son malaise avec l'effet de groupe et le sentiment de solidarité omniprésent. Par contre, il soutient que « cette solidarité entre partenaires, jugée comme une fraternité » peut parfois altérer le jugement et l'esprit critique que devrait avoir tout membre d'une organisation. « Un professeur m'avait raconté qu'un policier avait causé un accident pendant une ride avec son coéquipier. Ce dernier lui avait demandé de ne pas raconter la vraie version de l'histoire. Le coéquipier a préféré dire la vérité et s'est fait boycotter au poste. Si en cours, on t'apprend à toujours respecter la loi, la culture interne peut être pesante au quotidien », illustre Emmanuel.

À 22 ans, le jeune homme étudie aujourd'hui dans le domaine de la biochimie. S'il ne regrette pas avoir étudié quelques aspects de la profession de policier pendant cette année de formation, il est formel : ce type de métier ne convient pas à toutes les personnalités. « Cela ne signifie pas que c'est une mauvaise formation ou que les policiers sont tous mauvais, ça veut juste dire qu'il est important de virer de bord si on sent que cela ne nous correspond pas », conclut-il. ■

* Nom d'emprunt

« En débutant comme policier, je n'avais pas vraiment le parcours atypique. Je n'ai pas rêvé d'être policier. C'est un patrouilleur qui m'a fait aimer ce métier »



PHOTO : MARIO ALBERTO REYES ZAMORA

La police de Fady Dagher

PAR ALEXANDRA GUELLIL

Son bureau porte le sceau des traditions orientales. Au coin droit des divans, des verres à thé marocains sont disposés aux côtés des traditionnelles tasses à café. Les murs, eux, sont ornés de mémos et réflexions réservés à son équipe de travail. Par ce décor atypique, Fady Dagher prouve qu'un changement organisationnel commence par un changement de raisonnement. Directeur du Service de police de Longueuil, M. Dagher a cumulé vingt-cinq années de travail pour le SPVM. Décomplexé et franc, le Québécois d'origines libanaise et ivoirienne nous confie sa vision du métier de policier.

L'actualité amène à se questionner sur ladite « culture policière » et l'aspect déontologique de la profession. À quoi cela vous fait penser lorsqu'on vous en parle ?

Il y a d'abord l'image du combattant qui me vient en tête, du type *Law and Order*. Une vision en noir et blanc au lieu qu'elle soit grise, c'est-à-dire nuancée. Il fut un temps où la « culture policière » était un terme très technique, lié aux interventions policières. De plus en plus, malgré une certaine résistance, on se dirige vers une police à « zone grise » où tout est un peu plus complexe qu'avant. Une des clés de compréhension concerne la formation des policiers. Je crois qu'il y a beaucoup de choses à revoir sur le recrutement des futurs policiers et policières au cégep et à l'École nationale de police. Il faut aussi s'intéresser à ce qui se passe durant la formation et pendant l'année d'intégration. Il y a un ensemble d'étapes qu'il faut absolument réévaluer. Une autre clé de compréhension concerne la culture de masse de l'organisation. Lorsque le policier sort de l'école, il doit se mouler à cette culture de groupe. C'est d'ailleurs à ce moment-là que la camaraderie et la confrérie deviennent extrêmement importantes.

Comment cette importance se développe-t-elle ?

Lorsque vous vivez des événements particuliers lors de votre *shift* de travail, il y a une notion de survie qui devient extrêmement importante. Ce sentiment de camaraderie naît entre partenaires et cela fait en sorte qu'ils deviennent soudés, comme des frères et des sœurs. C'est donc ces événements vécus pendant le travail qui font en sorte que notre vie dépend du partenaire, de la confrérie ou du groupe.

Selon la vision populaire, le policier peut être perçu comme un justicier. On présente souvent un nouvel uniforme, avec une musique digne d'un film d'action. Que pensez-vous de cette association ?

Je dois dire que je ne m'y retrouve pas quand je constate que ce métier rime souvent juste avec l'action, attraper les voleurs ou les meurtriers. Je serais curieux de lire les statistiques de 2017 concernant les vols qualifiés à main armée dans une banque versus ceux relatifs aux personnes en détresse psychologique, qui ont besoin d'aide, qui vivent de la violence conjugale ou qui sont victimes de harcèlement et d'agressions sexuelles. Les données concernant la maltraitance des aînés sont très préoccupantes. Tout cela englobe facilement 40 % de notre travail. Si un policier est engagé sur la musique du combattant en se prenant pour le justicier du crime, il se retrouvera sans doute dans la partie répressive de ce travail qui sera toujours nécessaire et présente, mais, il faudra de plus en plus qu'il intègre toute la partie psychosociale. Nous sommes les premiers répondants. Nous devons être capables d'intervenir dans toutes les situations complexes de détresse humaine.

Votre vision est la preuve qu'un changement de culture a débuté...

C'est un changement de culture majeur. Honnêtement, je n'arrive pas à cerner un autre maillon faible, si ce n'est cette vision-ci du métier. Je ne suis pas dans la mentalité de l'accusateur, je suis dans les faits et je ne peux plus me permettre de voir des policiers qui interviennent à la manière *Law and Order*. Ça nous prend beaucoup plus de jugement, de réflexion et de collaboration avec les partenaires parce qu'il faut rappeler que même si nous sommes policiers, nous ne pouvons pas tout faire.

Ne pensez-vous pas que les interventions policières sont trop fondées sur la gestion de risque en faveur des policiers au détriment d'une personne en crise ?

La notion de « la sécurité du policier avant » est importante et doit le rester. Je dois protéger mon policier en premier, avant que ce soit. Une fois qu'il est protégé, il pourra vous sauver la vie. On entre dans une zone de grande vulnérabilité lorsque le policier n'est plus protégé. Un policier sur le terrain n'a que quelques secondes pour intervenir tandis que les juges et les comités ont des années pour juger une personne.

Dans certains cas, il s'agit d'une fraction seconde si on se souvient de l'histoire d'Alain Magloire.

Oui, mais bien avant lui, il y a eu le cas de Mario Hamel en 2011. À cette époque, j'étais d'ailleurs un des responsables de la santé mentale au SPVM. C'est cet épisode qui a mené à la création de l'équipe de soutien aux urgences psychosociales (ESUP) et de l'unité RIC (réponse en intervention de crise). Pour nous, c'était important de développer ces habiletés auprès des policiers. Ce qu'on ne dit que très rarement dans les médias qui ne sont pas là au quotidien, c'est que les policiers RIC ont évité des coups de feu et sauvé plusieurs vies.

Est-ce que cela signifie que plus de policiers seront formés à intervenir dans ces situations ?

Ça prend une volonté gouvernementale. Il faut que les directeurs de police et que le ministère de la Sécurité publique en fasse une priorité. Je crois qu'il y a encore du travail à faire pour changer de culture. Lorsque j'étais responsable d'un poste de quartier à Saint-Michel, cela m'a pris entre cinq à sept ans pour observer des changements. On dirait qu'il y a une mentalité du policier-combattant qui ne peut pas totalement disparaître, comme s'il fallait la garder coûte que coûte. D'un autre côté, je ne peux pas en vouloir aux policiers qui n'ont jamais été formés à intervenir dans ce genre de situation. Quand je faisais les formations avec RIC, plusieurs policiers m'ont témoigné leur appréciation. Ils m'ont aussi dit combien cela leur a permis de mieux intervenir sur le terrain auprès des personnes vulnérables. Je considère donc que les dirigeants des services de police devraient former plus de policiers dans ces types d'interventions.

Vous avez longtemps travaillé sur la question du profilage social et racial. Certains services de police ont été invités à réviser l'ensemble de leurs pratiques en la matière. L'institution policière est-elle prête à y réfléchir et à agir concrètement ?

Elle a reconnu qu'il y avait du profilage social et racial et c'est déjà un premier pas. Il y a une certaine naïveté sur l'impact du profilage sur les citoyens et on dirait que la prise de conscience profonde n'est pas encore là. Si une amélioration est à souligner, on dirait que cela nous prendra une imposition pour avancer. Comme en Ontario où chaque intervention policière est répertoriée en fonction de l'origine de la personne concernée. Personnellement, j'ai un peu de difficultés avec cette façon de se renseigner sur les origines des citoyens. Dans mon cas, je suis Canadien et cette question m'obligerait à répondre de mes origines en me ramenant à chaque fois à l'endroit d'où je viens, comme si je n'avais jamais été admis ou accepté, comme si j'étais un Canadien de deuxième ou troisième zone. Je crois qu'il faut trouver une autre manière de recenser le profilage. Aussi, cela devrait passer par une firme de recherches ou des universitaires plutôt que par l'interne. À cela, il faudrait ajouter un travail de prévention et de formation sur le profilage.

Encore aujourd'hui, dans un poste de quartier, il peut arriver que l'on pose la question des origines et croyances religieuses aux plaignants, notamment lors d'un cas de crime haineux.

Dans certains rapports de police, on écrit encore le mot « race ». Or, nous faisons tous partie d'une seule race, la race humaine. Il n'y a pas de « race » noire ou arabe, il y a des communautés culturelles ou des couleurs de peau. Il y a des gestes symboliques que nous devons poser en tant que service de police. Il faut avoir le courage de remettre en question l'utilisation de ce mot dans les rapports. C'est une bataille à mener et si j'arrive à la gagner, cela frappera l'imaginaire collectif !

Peut-il arriver que la notion de communautés soit un élément primordial à recenser ?

Oui, dans des cas de crimes d'honneur, c'est-à-dire des crimes perpétrés en réaction à un comportement perçu comme ayant apporté le déshonneur à une famille ou à une communauté. Demander les origines ou la religion d'une personne dans ces cas précis permet parfois de trouver « un sens » à ces crimes. Par contre, lorsqu'un policier pose de telles questions à une personne qui a grillé un feu rouge, on risque de stigmatiser une communauté.

Certaines vidéos ont fait le buzz. On y voyait des parents afro-américains expliquant à leurs enfants comment réagir avec la police pour éviter de se faire tuer. S'il est vrai que ce sont des contextes différents, pensez-vous que nous arriverons à de tels rapports ici ?

Pourquoi parlez-vous au futur ? Je suis convaincu que des parents des minorités culturelles éduquent déjà leurs enfants à réagir s'ils se font arrêter par la police. C'est une pensée triste et alarmante. Il ne faut pas se mettre la tête dans le sable, je suis convaincu que c'est ce qui se passe dans les maisons. Vous savez, j'ai déjà été victime de profilage. Aujourd'hui, lorsque je passe la douane par exemple, je fais tout pour *fit* dans le décor. Alors, imaginez la réalité d'un jeune montréalais issu des communautés ! Je crois que cette réalité nous démontre le cratère qu'il y a parfois entre la société et certaines communautés. Attention, lorsqu'on parle de profilage, on l'associe trop rapidement aux services de police, mais je vois plus large : louer un appartement, chercher un emploi... Toutes ces situations qui font que des personnes s'ajustent pour entrer dans le moule.

Malgré toutes ces failles, vous aimez ce métier. La dernière question est donc introspective : quelle police voulez-vous ?

Une police beaucoup plus intégrée à sa communauté. Une police qui comprend le quotidien des citoyens qu'elle sert, qui prend le temps de descendre de son véhicule, qui va dans les parcs, dans les écoles s'asseoir avec les jeunes. En vingt-cinq ans de carrière, je n'ai jamais vu un policier intéressé à sa communauté qui n'a pas fait preuve de bonté. J'ai accepté ce nouveau mandat parce que je souhaite apporter ce changement. En dessous de l'uniforme, il y a un humain avec un cœur et il faut mettre cette approche en valeur. C'est ce qui fera toute la différence. ■



PHOTO : MARIO ALBERTO REYES ZAMORA

« Si on doit se rendre à une imposition pour recenser le profilage lors des interventions policières, alors faisons-le. Toutefois, j'aimerais l'éviter pour limiter la stigmatisation. »



COMPTES À RENDRE

PAR IANIK MARCIL
ÉCONOMISTE INDÉPENDANT



PHOTO : MAITREE LAIPITAKSIN (123RF)

Les jeunes contre les vieux

C'est un thème récurrent qu'on entend autant dans les médias que dans les soupers de famille. Les baby-boomers auraient tout eu et les milléniaux voudraient tout avoir ; entre les deux, les X appartiendraient à une génération sacrifiée et endettée. Les jeunes qui blâment les vieux, les vieux qui se découragent des jeunes, c'est une histoire vieille comme le monde. Il y a 2500 ans, Platon fustigeait la paresse et la luxure de la jeunesse et dans la Bible, Job autant que Jésus se révoltent contre les vieux qui ont détourné la religion à leur profit en oubliant le message de Dieu.

Au Québec, les baby-boomers jouent très souvent le rôle de boucs émissaires pour nos problèmes actuels. On reconnaît leur rôle dans l'édification de l'État social et dans la Révolution tranquille tout en les accusant d'avoir largement profité de la prospérité des années 1960 et 1970 et d'avoir par la suite détruit le filet social, de léguer un Québec endetté et de bénéficier de retraites dorées. De leurs côtés, les milléniaux seraient plus ou moins des têtes brûlées, peu fiables en emploi et n'épargneraient pas. Le portrait réel est passablement plus complexe, bien évidemment.

Ces deux générations comptent pour chacune environ le quart de la population québécoise, selon la définition précise qu'on en donne. Autrement dit, il y a environ 25% de la population qui entre ou est sur le point d'entrer de plain-pied dans la vie professionnelle active (les 18-35 ans) et un autre 25% (les 55-70 ans) qui est sur le point d'en sortir ou est à la retraite. Il va dans le cours des choses que les plus jeunes bénéficient d'un revenu moindre et s'endettent, aux études puis au début de leur vie professionnelle. À l'opposé, il est également normal que les plus vieux voient leurs revenus diminués à la retraite,

mais aussi leur endettement, une fois la maison payée et les enfants partis. Cela dit, il existe, dans chacune des deux générations, de très grandes disparités économiques.

Par exemple, la moitié des milléniaux ont un faible revenu (moins de 15 000 \$ par année), rien de surprenant. Par contre, les plus vieux ne sont pas tous de riches rentiers : près d'un baby-boomer sur cinq est dans la même situation et environ la moitié d'entre eux gagnent moins de 35 000 \$ par année (il s'agit ici des revenus bruts totaux). À l'inverse, 10 % des Canadiens gagnants plus de 100 000 \$ par année... ont moins de 35 ans !

Procès d'une génération

Les jeunes seraient-ils moins économes aujourd'hui que par le passé ? Non, c'est plutôt l'inverse. Des années 1970 au début des années 2000, les 28-34 ans possédaient un actif en moyenne assez stable, autour de 60 000 \$. En 2012, le portrait change radicalement, leur actif explose à plus de 90 000 \$ (ces données en dollars constants, c'est-à-dire comparables en tenant compte de l'inflation). Les milléniaux épargnent donc davantage et s'endettent largement moins que les générations précédentes, derniers boomers inclus.

Faire le procès d'une génération masque ainsi les profondes disparités socio-économiques en leur sein. En ce sens, les conflits intergénérationnels détournent le regard de problèmes et de luttes beaucoup plus fondamentaux. Les inégalités et la précarité économiques de nos semblables devraient nous préoccuper bien davantage que ces pseudo-divisions. Il y a des riches et des puissants parmi les baby-boomers autant que parmi les milléniaux ou les X. Le fait que cette richesse et cette puissance se passent de génération en génération, voilà ce qu'il ne faudrait pas oublier. ■



MOT DU RAPSIMPAR AMÉLIE PANNETON
ORGANISATRICE COMMUNAUTAIRE AU RAPSIM

Les centres de jour de Montréal Travailler dans l'ombre

Atelier de couture

Il y a longtemps que le milieu communautaire met de l'avant que pour prévenir et réduire l'itinérance vécue par les femmes, il faut des actions spécifiques, il faut analyser les enjeux différemment. En 2017, plusieurs voix ont porté haut et fort ce message : pensons à la Déclaration sur l'itinérance des femmes de la Table des groupes de femmes de Montréal, l'avis du Conseil des Montréalaises « *Voir l'invisible* », la recherche en cours « *Rendre visible l'itinérance au féminin* » et l'adoption d'un Plan d'action régional sur l'itinérance des femmes à Montréal. Au cœur du problème se trouve l'invisibilité de l'itinérance des femmes, son caractère « caché ».

Espaces ouverts, les centres de jour facilitent l'accès à de multiples services : aide alimentaire, douches, information et référencement, activités de loisirs, accompagnement dans des démarches de réinsertion sociale. Bien que chaque ressource ait une philosophie d'intervention qui lui est propre, on retrouve dans chacune la même volonté d'accueillir les populations les plus marginalisées. Il s'agit ainsi de lieux sécuritaires qui offrent à la fois répit et ancrage communautaire aux personnes qui les fréquentent.

Multiplis formes de soutien

On recense vingt-sept centres de jour à Montréal. Bien que la plupart soient situés dans l'arrondissement Ville-Marie, les besoins débordent largement le centre-ville : on compte aussi ce type de ressources dans des quartiers comme Côte-des-Neiges, Griffintown et le Plateau-Mont-Royal.

Peu importe leur situation géographique, les centres de jour ont en commun une offre de services variée, qui s'adapte constamment aux besoins fluctuants des populations en situation d'itinérance ou à risque de l'être. Au-delà de l'aide matérielle, nécessaire, mais ponctuelle, ces ressources cherchent à offrir un accompagnement qui respecte le rythme des personnes rejointes. Elles jouent aussi un rôle essentiel en matière de *prévention* de l'itinérance : offrant un espace de socialisation qui permet de briser l'isolement, elles facilitent le maintien en logement. Que les personnes rejointes aient un appartement, mais vivent dans la précarité, ou qu'elles aient récemment intégré un logement après

plusieurs années passées en situation d'itinérance, l'accueil et le soutien qui leur sont réservés contribuent à améliorer leur qualité de vie.

Et les femmes?

Parmi les vingt-sept ressources recensées dans le portrait, seules deux d'entre elles sont réservées aux femmes. Considérant que la plupart des centres de jour sont caractérisés par l'exiguïté de leurs installations, il n'est pas surprenant que les ressources mixtes, accessibles à la fois aux hommes et aux femmes, soient peu fréquentées par la population féminine. En effet, les femmes ont tendance à éviter les espaces à forte promiscuité, qu'elles perçoivent comme moins sécuritaires.

La fréquentation des deux centres de jours réservés aux femmes a donc connu une augmentation significative dans les dernières années, entraînant de façon récurrente des situations de débordement. À Montréal, on estime que les femmes constituent entre 20 % et 25 % de la population en situation d'itinérance. De toute évidence, les ressources actuellement en place ne suffisent pas à leur offrir l'espace sécuritaire et le soutien individualisé dont elles ont besoin. ■

Les défis de la relocalisation

Sous-sols d'église en manque de lumière, locaux exigus, bâtiments vétustes : les centres de jour ne bénéficient pas tous d'installations enviables. Mais si les rénovations sont coûteuses, la relocalisation entraîne elle aussi son lot de complications. À ce titre, l'exemple de l'organisme The Open Door/La Porte Ouverte est parlant : locataire d'une église qui a récemment changé de propriétaire, le centre de jour se voit aujourd'hui forcé de déménager. L'organisme se heurte aussi au phénomène du « pas dans ma cour », certainEs citoyenNEs et éluEs s'opposant fortement à la venue du centre de jour dans leur quartier. Offrant un accueil presque inconditionnel aux populations marginalisées, The Open Door/La Porte Ouverte est fréquenté par des personnes qui ont peu accès aux autres ressources, dont une forte proportion d'Inuits et de membres des Premières Nations.

RAPSIMLe réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal
www.rapsim.org | Tél. : 514 879-1949



SANTÉ

PAR JO REDWITCH
CAMELOT MÉTRO MCGILL / CENTRE EATON
ET PROMENADE DE LA CATHÉDRALE

Comment sont testés les produits cosmétiques ?

De plus en plus de personnes à statut précaire acceptent de participer à des essais cliniques pour boucler leur fin de mois. Parmi ces études, plusieurs portent sur des produits cosmétiques. *L'itinéraire* a voulu comprendre comment fonctionne cette industrie.

Selon une ingénieure en biotechnologie, Marie-Laure Oula, directrice du laboratoire chez Evalulab, Montréal est le lieu par excellence pour tester des produits de soins de la peau.

Pour deux raisons. La première est la diversité ethnique de la ville puisque plusieurs types de peau sont présents. La deuxième est le climat marqué par un hiver très froid et sec et un été chaud et humide. Cela permet de tester des produits de soin du visage sous différentes températures.

Evalulab, une organisation de recherche contractuelle (CRO) propose en trois langues (français, anglais et espagnol) des études cliniques standardisées et personnalisées permettant d'évaluer la sécurité, la tolérance, l'efficacité et la préférence des consommateurs envers des produits testés.

Marie-Laure Oula a bien voulu répondre à nos questions.

Vous êtes diplômée de l'École de biologie industrielle (ÉBI) en France. Vous êtes aussi spécialisée en recherche et toxicologie. Quelles sont les règles d'éthique qui encadrent vos essais cliniques ?

Nous suivons les règlements de Santé Canada en matière de conduite des essais. Nous travaillons aussi avec un comité d'éthique indépendant. Ce comité a pour principale fonction de s'assurer que nous respectons les droits et la sécurité des participants. Tous les produits contiennent des ingrédients autorisés au Canada. Avant qu'ils donnent leur consentement, on explique aux participants la liste des ingrédients, la procédure du test, et les risques potentiels. Ils peuvent se retirer en tout temps.

Quelles compagnies font appel à vos services ?

Nos clients sont principalement canadiens et américains, mais aussi européens. Nous maintenons une relation de confiance avec eux. Nous nous tenons informés des innovations dans le domaine en voyageant beaucoup dans le monde lors des salons professionnels, pour des

conférences scientifiques ou pour rencontrer directement les fabricants de produits.

Les fabricants de produits de soins sont très intéressés par l'hiver québécois, notamment pour l'évaluation de l'efficacité des produits hydratants ou pour les lèvres gercées. En fait, ils ont comme perception que « *ce qui fonctionne à moins 20 degrés à Montréal va fonctionner à 0 degré à New York* ».

Est-ce que toutes les compagnies de produits cosmétiques et de soins de la peau sont obligées de faire des tests cliniques ?

En fait, au Canada, les compagnies ne sont pas obligées de tester leurs produits par le biais d'études cliniques tant qu'ils respectent les autres règlements fixés par Santé Canada, que les ingrédients utilisés sont autorisés au pays et que les indications « marketing » restent limitées.

Santé Canada n'exige pas de tests obligatoires, mais il encourage les fabricants à faire des tests. Cependant, dès qu'un fabricant revendique l'efficacité d'un produit (par exemple, en écrivant sur l'étiquette « *améliore l'apparence des rides de 50 %* »), la compagnie doit disposer d'une étude qui supporte cette prétention.

Qu'arrive-t-il lorsqu'un client vous présente un nouveau produit ?

Lorsque qu'un client souhaite réaliser une étude, nous réunissons notre équipe, composée de biologistes, de chimistes et de spécialistes en essais cliniques, afin de recommander un protocole permettant de démontrer les effets potentiels du produit testé.

Nous établissons les paramètres à mesurer en fonction du type de produit (par exemple, l'hydratation de la peau, la fermeté, l'apparence des rides, l'apparence des taches pigmentaires, la tolérance) et de la durée optimale de l'étude.

Des études permettent aussi de mesurer l'appréciation du produit, de sa couleur, de son odeur, de sa texture. Avant de tester, nous nous assurons toujours de la sécurité du produit. Tous les tests doivent avoir été faits au préalable.

Quel est le rôle exact d'Evalulab ?

Je considère que nous avons un rôle de conseil et de support pour le marketing des compagnies. Nous sommes un laboratoire indépendant. Nous approchons les fabricants, peu importe leur taille ou leur réputation, pour leur expliquer qu'ils n'ont aucune obligation de faire

des tests cliniques, mais que nous pouvons les aider de plusieurs manières.

Parfois, nous aidons les compagnies à choisir le meilleur produit entre plusieurs formules. En tant que support au marketing, on peut les aider à mettre un chiffre sur l'effet d'un produit et ainsi ajouter de la valeur au produit. On pense qu'avec des ingrédients équivalents, une cliente potentielle sera plus tentée d'acheter une crème qui porte la mention « réduit l'apparence des rides de 40 % » plutôt que celle avec la simple mention « crème anti-âge ».

Les produits qui sont l'objet d'essais ont-ils été testés sur des animaux ?

Les règlements en Europe et en Amérique du Nord interdisent depuis longtemps les tests sur les animaux, autant pour les ingrédients que pour les produits finis. Il reste un seul test qui est effectué sur un œuf de poule fécondé qui remplace un test effectué auparavant sur les lapins. On peut croire que ce test disparaîtra bientôt, compte tenu de l'évolution de la réglementation.

Vous faites des études avec des gros patches dans le dos. À quoi servent ces tests ? Est-ce que c'est dangereux ?

Il s'agit du test HRIPT (*Human Repeat Insult Patch Test*). Ce test est fait à l'aide d'un patch ou pansement sur lequel on applique les produits à tester et que l'on colle au niveau du dos des participants de façon répétée durant plusieurs semaines. On mesure ainsi le potentiel d'irritation, de sensibilisation et d'allergie de contact des produits lorsqu'appliqués sur la peau.

Ce test est effectué sous la supervision d'un dermatologue. Les réactions des participants sont observées et les patches sont recollés toutes les 48 heures. En cas de réaction, nous arrêtons l'application du produit. Les participants peuvent nous contacter en cas d'inconfort ou de doute sur une réaction. Ils peuvent nous joindre 24 heures par jour, 7 jours par semaine. Une équipe de médecins est disponible en cas de problème. Les participants travaillent sur une base volontaire. Ils peuvent arrêter le test en tout temps.

À partir de quel âge peut-on participer à une étude ?

Pour la plupart des tests, l'âge minimum requis est 18 ans. Cependant, pour certaines études spécifiques, nous pouvons recruter des personnes de 14 ans, comme pour des études sur l'acné. Il n'y a pas de limite d'âge pour participer aux tests. Mais la personne doit être en mesure de se rendre au laboratoire pour venir chercher le produit à tester.

Quels sont les avantages pour les personnes qui participent aux études ?

Participer aux études cliniques permet aux participants d'apprendre à connaître leur type de peau, de découvrir le type de produits qui leur convient le mieux et de tester des nouveaux produits.

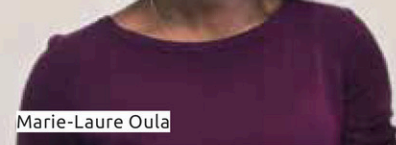
Cela leur permet aussi d'économiser sur l'achat de leurs produits réguliers. En plus de pouvoir garder les produits testés, les participants reçoivent une compensation monétaire.

Quel est le profil des participants aux études cliniques ?

Notre groupe de participants est très diversifié. Nous avons des hommes et des femmes de toutes les ethnies, entre 18 et 80 ans. Les personnes proviennent de tous les milieux et habitent Montréal et la région. Certains sont des amateurs de produits cosmétiques ; d'autres des étudiants, des personnes à la recherche d'un complément de revenu, des nouveaux arrivants ou des retraités.

« Une cliente potentielle sera plus tentée d'acheter une crème qui porte la mention « réduit l'apparence des rides de 40 % » plutôt que celle avec la simple mention « crème anti-âge »

PHOTO : JO REDWITCH



Marie-Laure Oula

Quelle est la durée des tests ? Combien sont-ils rémunérés ?

La durée des tests est très variable en fonction du produit à tester. Elle peut varier de quelques jours à quelques mois. La rémunération dépend de la durée de l'étude, du type de produits à tester et du nombre de visites. La rémunération moyenne avoisine une centaine de dollars.

Faites-vous parfois d'autres tests sur les contenants ?

Pour les tests courants, nous demandons à que les contenants soient les plus neutres possibles. Il nous arrive aussi de tester le contenant au lieu du contenu. Nous demandons aux participants ce qu'ils pensent de l'odeur, de la couleur et de l'efficacité. Les compagnies nous soumettent des emballages différents avec des produits identiques. On évalue donc la perception du produit en fonction de son emballage. C'est un détail important lors de l'achat.

Pensez-vous qu'un plus beau contenant peut influencer le client en magasin ?

Oui, il est certain que l'apparence du contenant influence. La perception est un facteur important mais la marque aussi. Cependant, je constate que les consommateurs démontrent de plus en plus d'intérêt pour le type d'ingrédients, la nature des ingrédients et l'efficacité démontrée du produit. Les gens sont de plus en plus avides d'informations. ■

PUBLICITÉ

**SE SYNDIQUER
C'EST S'AIDER**

scfp.qc.ca @SCFPQuebec SCFP-Québec SCFP-Québec

Vous sentez-vous en sécurité ?

La métropole de Montréal se classe au 13^e rang des 15 villes canadiennes en matière de sentiment de sécurité, selon un sondage de Mainstreet/Postmedia, repris par TVA en août dernier. Une bonne occasion pour nos camelots de partager leur opinion sur la sécurité dans leur milieu de vie.

Veiller sur soi

Si j'avais peur de travailler dans le métro, ou dans la rue, je ne vendrais pas *L'itinéraire*. Ça fait 20 ans que je travaille en face de la Place des Arts et je n'ai jamais eu de problème. Il faut dire que j'ai travaillé dans la sécurité pendant presque 20 ans, alors je sais me défendre tout seul. Par contre, je ne trouve pas que Montréal soit une ville sécuritaire. Rien que cet après-midi, j'ai failli me faire renverser par une automobiliste. Il y a quelques semaines aussi, un chauffeur ne s'est arrêté que deux secondes à un stop. Encore une fois, je me suis presque fait renverser. Malheureusement, il y a des fous partout et mettre plus de policiers ne changerait pas grand-chose.

RICHARD TOUZIN
CAMELOT MÉTRO PLACE DES ARTS

Une méfiance permanente

Je ne me sens pas souvent en sécurité dans les rues. J'ai toujours peur d'être au mauvais endroit au mauvais moment. Un peu comme Daniel Desrochers, l'enfant de 11 ans mort dans une explosion de véhicule, due à un règlement de compte. Alors quand je vois des gangs au coin d'une ruelle, je me méfie. Même quand je vais vendre le magazine. Je le sais-tu si quelqu'un ne va pas essayer de me poignarder ? Malgré la présence de la police, je suis méfiant. Dans la rue, le métro, à bicyclette... Puis, les médias, les informations, augmentent mon sentiment d'insécurité.

JEAN-CLAUDE NAULT
CAMELOT MÉTRO CONCORDIA

Une sécurité relative

Point de vue physique, je me sens en sécurité. Je n'ai jamais eu non plus de difficulté avec la police. Certains m'achètent même *L'itinéraire*. Puis, ceux qui sont dans le métro agissent de façon diligente envers les camelots ou les itinérants. Ils apprennent à s'ajuster à cette réalité. Ça ne doit pas être donné à tout le monde d'interagir avec ce public. Sans la police, ce serait l'anarchie totale. La société n'est pas assez évoluée pour se passer de garde-fous. C'est une triste réalité, mais bon... Par contre, savoir que seulement deux personnes (Donald Trump et Kim Jong-un) peuvent changer ma vie du jour au lendemain m'insécurise. Si ça pète, c'est toute la planète qui sera dans la merde.

RICHARD CHABOT
CAMELOT MÉTRO BERRI-UQAM

En général, j'ai confiance

Je suis une personne qui se sent en sécurité. Par contre, je me souviens d'un ennui que j'ai eu dans la rue avec un homme. Je m'en suis sortie toute seule, mais j'aurais aimé que la police soit présente. Je n'ai pas peur dans les rues. J'ai une bonne confiance en moi, en mes réflexes, puis je suis une personne croyante alors je ne vis pas avec l'idée de rencontrer des problèmes. Puis, s'il m'arrive quelque chose et que quelqu'un vient m'aider, tant mieux. Par contre, certaines personnes cherchent à mal faire, alors plus de surveillance serait appréciée.

GISÈLE NADEAU
CAMELOT MÉTRO FABRE

Faire attention en vieillissant

Je me sens en sécurité généralement. Je vais à des places où bien des gens n'osent pas se rendre. Mais, à 60 ans, j'évite quand même de travailler à la noirceur et de me promener dans les ruelles peu éclairées. Et les voitures de police qui tournent la nuit ne me rassurent pas plus, parce qu'en général, ils arrivent pour ramasser les morceaux. Avant d'être à L'itinéraire, je ramassais des canettes toute la nuit, du dimanche au lundi. Maintenant, il y a de la chicane pour le ramassage et les gens se battent pour revendiquer leur secteur.

BENOÎT CHARTIER
CAMELOT IGA PLACE BERCY

Des rues sécuritaires

Je me suis déjà fait casser le nez, j'ai une plaque de métal dans la mâchoire... Tout ça m'est arrivé dans la rue, en vendant le magazine. Des histoires de jalousie, de rue, il y a plusieurs années. Mais en général, Montréal est une ville sécuritaire. Seulement, il faut faire attention aux personnes sous l'effet de la consommation et aux gangs de rue. Aujourd'hui, les rues sont plus sécuritaires. Et sur Saint-Denis, dans le Quartier Latin, il y a plus d'agents de sécurité engagés pour tasser ceux qui sont agressifs.

JEAN-PAUL LABEL
CAMELOT MÉTRO BERRI-UQAM

Ne pas chercher les bobos

Se sentir en sécurité pour moi, ça signifie ne pas avoir de problèmes ; ça ne sert à rien de chercher les bobos là où il n'y en a pas. Je connais Montréal au complet. Il n'y a aucune place où je ne me sens pas en sécurité. Puis, je trouve qu'il y a bien assez de policiers dans les rues. Des fois, ils sont utiles, des fois non. Et si aujourd'hui, je n'ai plus de soucis avec la police, ce n'est pas grâce à eux que je me sens en sécurité. Je ne connais personne qui ne se sent pas en sécurité à Montréal. C'est une ville qui l'a toujours été.

MARIO ST-DENIS
CAMELOT MÉTRO MCGILL

Plus en sécurité à la campagne

Je ne me sens pas en sécurité à Montréal. Il y a du monde dangereux. J'ai vu un gars *crisser* une daque pour rien à quelqu'un il n'y a pas si longtemps. Puis, il y a les automobilistes. Les gens sont tellement dans leur bulle qu'ils ne regardent même pas quand ils conduisent. Je me suis déjà fait frapper sur la rue Panet. La ville ce n'est pas sécuritaire. Dans mon village, en Gaspésie, nos portes étaient tout le temps débarrées. Ici, à Montréal, n'importe qui peut entrer chez toi si tu n'as pas cinq verrous pour barrer ta porte. Personne ne fait confiance à personne ici. Je suis rendu comme ça moi aussi.

JOSEPH-CLERMONT MATHURIN
CAMELOT ÉPICERIE MÉTRO SAINTE-CATHERINE/DORION

Les cadets, la police...

Je m'entends bien avec les gens donc je n'ai jamais de problèmes. Puis je sais me défendre. J'ai fait du karaté et du judo alors celui qui m'attaquerait ne serait pas chanceux. La présence des cadets sur Laurier, où je travaille, est rassurante. La police passe aussi l'été. Je me dis qu'en cas de problème, ils seront là. Ici, on les voit ; rien qu'à la SPVM, il y a environ 6000 policiers. Montréal est une ville assez sécuritaire. Je suis resté à d'autres places qui l'étaient moins. Puis tout dépend aussi de ton environnement. Il y a des places *rough*, et d'autres sans trop de troubles, comme là où je travaille. Tu te sens en sécurité aussi en fonction des gens qui t'entourent.

RÉAL LAMBERT
CAMELOT LAURIER/LANAUDIÈRE



ÉDUCATION

PAR MOSTAPHA LOTFI
CAMELOT MÉTRO ÉDOUARD-MONPETIT

Québec va croiser les banques de données des commissions scolaires avec celles de l'assurance-maladie pour identifier les enfants qui échappent à la scolarisation

PHOTO : NINA PODLESNAK (123RF)

Unschooling

Apprendre sans l'école

Chaque matin, plus d'un million d'enfants québécois prennent le chemin de l'école. Mais quelques centaines de familles optent pour ce qu'on appelle la « non-scolarisation », le *unschooling* comme on dit en anglais. Leurs enfants ne vont pas à l'école; ils ne suivent aucun programme académique; ils ne sont soumis à aucune discipline d'enseignement. *L'itinéraire* a voulu faire le point sur un phénomène en pleine croissance.

La Loi québécoise sur l'instruction publique impute aux parents la responsabilité d'assurer la fréquentation scolaire de leur enfant entre l'âge de six à 16 ans. Toutefois, la loi permet certaines exceptions où on peut scolariser l'enfant dans un milieu autre que l'école.

« Il faut une entente avec la commission scolaire et fournir un portfolio montrant les travaux faits par l'élève et comment il suit le programme de l'école », explique Bryan St-Louis, porte-parole du ministère de l'Éducation du Québec. Mais dans le cas de manquement des parents, il n'existe à ce jour aucun moyen simple et efficace pour imposer la fréquentation scolaire de l'enfant. La Loi sur la protection de la jeunesse ne considère pas le défaut de fréquentation comme de la négligence sérieuse.

Selon le Ministère, 1928 élèves étaient scolarisés à la maison tout en étant inscrits au registre d'une commission scolaire durant l'année 2015-2016. Toutefois, le Ministère avoue ne disposer d'aucune donnée quant aux méthodes pédagogiques employées par les parents. Dans ce cas, la nature de la non-scolarisation peut dépendre de la teneur de l'entente entre la commission scolaire et les parents.

À la Commission scolaire de Montréal (CSDM), le porte-parole Alain Perron estime à 46 le nombre d'enfants qui ne fréquentaient pas l'école l'année dernière. En général, ces enfants avaient une déficience ou un trouble d'apprentissage et/ou de comportement. Le responsable assure que la CSDM mène des évaluations continues de ces enfants. Grosso modo, on peut dire que les enfants réussissent. Parfois, il y a bien quelques signalements à la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ), mais les autorités invoquent la confidentialité des dossiers pour refuser de donner quelques détails sur la fréquence de ces signalements.

Déposé par le ministre de l'Éducation, Sébastien Proulx, le projet

de loi 144 (qui devrait être adopté avant les Fêtes) viendra changer les choses. « Ce projet de loi s'inscrit dans une démarche élargie d'intervention notamment auprès des jeunes qui reçoivent un enseignement à la maison, explique-t-on. Son objectif principal est de favoriser un continuum dans le cadre d'une approche intégrale visant le respect de l'obligation de fréquentation scolaire. C'est également de donner les chances égales de réussir à tous les Québécois, peu importe leur religion ou le mode d'enseignement. »

Ce projet de loi vise donc l'inclusion et l'équité envers une partie de la population qui n'est pas scolarisée. Il propose « une révision du cadre juridique et réglementaire en matière d'enseignement à la maison » et la création « d'une table de concertation nationale sur l'enseignement à la maison ». Désormais, tout manquement à la scolarisation pourra être assimilé à une négligence parentale.

Dans les faits, la pratique clandestine de la « non-scolarisation » frôle l'illégalité. Les enfants concernés sont invisibles. Or, avec sa nouvelle loi, Québec pourra croiser les données compilées par les commissions scolaires avec celles détenues par la Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ). Du coup, les services sociaux et sanitaires n'auront aucun mal à identifier les familles déviantes. On pourra prouver l'existence physique de ces enfants qui passent, pour l'instant, sous les radars.

Les cas sont plus fréquents qu'on pense. Ainsi, *L'itinéraire* n'a eu aucun mal à rencontrer la mère de deux fillettes qui ont été scolarisées à la maison. La mère, qui a requis l'anonymat, n'avait aucune formation en éducation. Elle avait opté pour cette solution, voulue par ces filles, parce qu'elle vivait dans un milieu scolaire défavorisé.

La dame a fait le pari qu'en réussissant à apprendre aux enfants des tâches de base, elle pourrait aussi les éduquer et les instruire. Selon elle, l'éducation à domicile comporte assurément des défis. Les rapports avec les commissions scolaires ne sont pas toujours faciles. Il faut être disponible à temps plein et assumer toutes les dépenses.

« Autant pour moi que pour les enfants, l'expérience a été plus positive, dit-elle. Nous avons eu plus de temps en famille et les filles ont eu plus de temps pour explorer de nouvelles choses et pour jouer dehors. Elles sont maintenant beaucoup plus responsables, autonomes et débrouillardes dans leurs apprentissages. » ■►



Joëlle Gaudreau

« La non-scolarisation doit rester une option »

PAR MOSTAPHA LOTFI - CAMELOT MÉTRO ÉDOUARD-MONPETIT

Joëlle Gaudreau est orthopédagogue et doctorante en administration et fondement à l'Université de Montréal. Elle travaille également à l'école primaire alternative de Verdun-LaSalle. Dans une entrevue accordée à *L'itinéraire*, elle explique que l'école alternative pose des défis en raison de la grande diversité des établissements scolaires. La non-scolarisation reste encore insaisissable car c'est un phénomène invisible. Dans la pratique, nul ne peut dire s'il s'agit réellement de *home schooling* ou de *unschooling*, deux approches très différentes.

D'entrée de jeu, pour accorder à la non-scolarisation une référence théorique, la doctorante situe l'amorce du mouvement *unschooling* dans les années 70 aux États-Unis. Elle rappelle que c'est le pédagogue américain John Caldwell Holt qui a inventé le vocable. Dans son livre *Growing Without Schooling*, ce pédagogue s'est inspiré de la marque 7UP, qu'on a commercialisé comme de l'uncola, pour établir un lien entre *schooling* et *unschooling*.

Joëlle Gaudreau mentionne aussi Thierry Pardo et sa terminologie. Ce dernier préfère « l'éco-éducation » à la « non-scolarisation ». Certes, elle adhère à la vision du pédagogue qui perçoit la non-scolarisation comme un terme négatif. Néanmoins, elle trouve que l'éco-éducation n'offre pas une précision et une réponse, notamment quant aux programmes et aux méthodes adoptées.

Mme Gaudreau aborde la dynamique de cette tendance en affirmant que « le mouvement grandit au Québec aussi. Il y a de plus en plus d'enfants inscrits (dans les commissions scolaires) comme suivant l'école à la maison, soit une forme d'apprentissage en famille. » D'un autre côté, l'orthopédagogue s'est penchée sur une facette souvent négligée de l'*unschooling* : les principaux intéressés. « On entend souvent les parents qui choisissent l'*unschooling* pour leurs propres raisons, leurs propres motivations. On n'entend pas la voix de ceux qui l'ont vécu. »

Pour comprendre davantage ce phénomène, Joëlle Gaudreau a interviewé six personnes. Elle en a retenu cinq pour publication. Certains témoignages sont édifiants comme celui de cette enseignante autodidacte. Au départ, elle ne voulait pas faire vivre l'expérience à son fils, mais finalement elle a choisi la non-scolarisation pour d'autres raisons.

Dans un autre cas, le jeune, qui n'avait pas été scolarisé, souhaitait étudier l'ingénierie, une formation des plus formelles du secteur universitaire. « Les enfants qui ont été dans le système scolaire sont dans un train, a-t-il raconté à la chercheuse. Ils vont beaucoup plus rapidement. Mais moi, j'ai toujours eu le choix de choisir mon chemin, de bifurquer là où je voulais. Réintégrer le système formel reste un défi. »

Nouvelle loi

Au Québec, une nouvelle loi viendra sous peu resserrer les conditions de l'éducation à la maison. Les différents intervenants au sein du système éducatif québécois ont-ils les moyens et les compétences requis pour répondre à cette situation ? Joëlle Gaudreau n'y croit pas. « Qui va assurer l'accueil de ces familles ? Est-ce que les gens sont d'accord dans les commissions scolaires ? Est-ce que les intervenants sont formés pour jouer ce rôle ? La réponse est non. Il faut faire des formations et bonifier les meilleures pratiques actuelles au sein des commissions scolaires avant d'imposer une inscription obligatoire suivie des mesures de la Direction de la protection de la jeunesse. »

Joëlle Gaudreau cite une vaste étude américaine qui s'est intéressée au parcours de 75 personnes. Au final, 72 personnes étaient satisfaites de leur expérience; trois autres, plutôt critiques. Les premiers estiment que l'*unschooling* avait des avantages comme la responsabilisation, l'auto-détermination, et l'approfondissement des liens familiaux. De leur côté, les sceptiques évoquent les préjugés et les interrogations de l'entourage, le repli sur soi et le risque de sectarisme.

Pour l'avenir, Joëlle Gaudreau estime que la tendance va se développer et que l'*unschooling* va se démystifier. « Moi, je suis contente que ce soit une option davantage connue. Il y en a qui sont malheureux à l'école. Je souhaite qu'on améliore l'école. Mais je veux que pour les enfants qui ne fonctionnent pas bien à l'école, l'*unschooling* soit une option. » ■▶

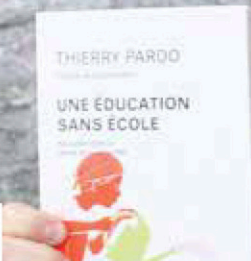


Notre camelot-rédacteur et Joëlle Gaudreau

« Dans les classes régulières, les enfants sont classés selon leur date de fabrication » »

PHOTO : MARIO ALBERTO REYES ZAMORA

Thierry Pardo



Ses deux fils n'ont jamais fréquenté l'école

PAR MOSTAPHA LOTFI - CAMELOT MÉTRO ÉDOUARD-MONPETIT

Thierry Pardo est un chaud partisan et praticien de la non-scolarisation. Ces deux fils n'ont jamais fréquenté l'école. Docteur en sciences de l'éducation et chercheur associé au Centre de recherche en éducation de l'Université du Québec à Montréal, il est l'auteur de l'ouvrage, *Une éducation sans école*, paru chez Écosociété. *L'itinéraire* l'a rencontré.

Thierry Pardo est un homme aux deux CV. L'un académique, l'autre moins. Le plus reluisant consiste en un parcours qui se conclut par un doctorat en sciences de l'éducation. L'autre, moins académique, est truffé d'expériences peu communes : la galère, la manche, les refuges d'urgence. M. Pardo n'a pas été loin de la précarité et de la marginalisation. Pour ainsi dire, sortir de l'ordinaire est devenu pour lui une seconde nature.

La rencontre avec l'école alternative et par extension avec la non-scolarisation s'est faite grâce à une recherche sur les classes vertes. Thierry Pardo y a découvert que « *les enfants en liberté sont plus heureux* ». Cela comptera quand il s'agira de l'éducation de ses deux fils âgés maintenant de 11 et 7 ans et demi. Jusqu'à maintenant, ces enfants n'ont jamais été à l'école. Le père de famille prône une liberté totale et une responsabilisation des enfants vis-à-vis de ce qu'ils aimeraient apprendre.

Une journée pas comme les autres

D'abord, « *il n'y a pas de journée-type, c'est ça le secret* ». On apprend sur le tas et selon les circonstances. Le matin commence toujours par une petite discussion : alors qu'est-ce qu'on apprend aujourd'hui ? Le pédagogue donne un exemple pertinent. Lors de ces récents mouvements qui visaient à occuper les grandes places publiques en Occident, un de ses fils lui a demandé de quoi il s'agissait. Pour le savoir, le père lui a proposé de préparer un thermos et des collations et d'aller rejoindre les manifestants. La suite a été surprenante. Les enfants en apprennent davantage que tout ce qu'on pouvait espérer sur... le système capitaliste, les coupures dans les budgets, les rapports nord-sud.

Pourtant, la question épineuse à propos de la non-scolarisation consiste dans le droit de regard que se donnent les autorités responsables de l'instruction publique. D'un revers de la main, M. Pardo rejette les allégations sur les défaillances présumées chez les enfants non-scolarisés. « *On commence à parler de carences, à partir du moment où on commence à comparer.* »

Selon lui, l'idée même de comparaison est à proscrire, car chaque enfant est unique, chaque enfant a son propre rythme d'apprentissage. Pardo ne trouve que des avantages pour cette voie alternative. Grâce aux initiatives de leurs parents, les enfants non scolarisés socialisent et il y a une diversité, une multiplicité de particularités. Les enfants ne se comparent pas entre eux. Cela contraste avec la classe régulière où « *les enfants ont le même âge; ils sont classés selon la date de fabrication* ». Cela comporte en soi les ingrédients de la comparaison et de la concurrence.

Dans le but d'attribuer à la non-scolarisation un fondement théorique, Thierry Pardo replonge dans l'histoire, en tirant profit d'une culture immense. Il évoque deux écoles de pensée diamétralement opposées dans leur conception de l'enfant. Développée dans le milieu monastique, l'ancienne école croyait que « *le diable va chercher l'enfant dans le ventre de sa mère* ». L'enfant serait alors la source de tous les péchés. L'éducation serait donc une forme d'exorcisation et de protection de cet être malheureux.

Plus récente, l'autre école estime l'enfant « *parfait à la naissance mais perverti par la société* ». Les deux théories s'accordent sur l'isolement de l'enfant : l'école devient « *un hors-sol, dans l'espace* ».

M. Pardo prône une rupture avec les deux écoles. Pour lui, c'est une aberration, l'enfant vit dans le confinement et après on lui demande de réintégrer la société à l'âge adulte. Il perçoit la non-scolarisation comme un tremplin pour la socialisation et la découverte du monde.

Mais alors une question d'ordre philosophique s'impose : si on peut se permettre de récuser l'école, par quel droit les parents s'accaparent des prérogatives éducatives ?

Thierry Pardo revient d'abord sur la réification de l'éducation scolaire qu'il définit « *comme le moment où effectivement on a fait de l'éducation une chose. L'éducation comme la séduction, c'est très difficilement quantifiable et évaluable. C'est un phénomène de la vie.* » L'école a chosifié l'éducation à la manière dont l'industrialisation a quantifié le travail.

À propos du rôle incontournable des parents, il s'agit d'une loi de la nature chez tous les mammifères. Les grands s'occupent des petits et leur transmettent le savoir-faire indispensable pour survivre. Cette loi précède la culture et la civilisation. La nature, généreuse et prévoyante, a mis en place, « *le système le plus performant d'apprentissage, le jeu. Il n'y a rien de plus puissant que le jeu. Dans le jeu, il y a l'enthousiasme, l'envie, les règles.* » ■



COUP DE CHAPEAU

Collectivement, nous travaillons à favoriser la sécurité alimentaire

LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL AU **CENTRE** DE NOS PRIORITÉS

Zoom sur un partenaire qui fait la différence **Action Centre-Ville**

En face des Habitations Jeanne-Mance se trouve bien plus qu'un organisme venant en aide aux personnes de 50 ans et plus. Véritable milieu de vie où plus de 43 communautés culturelles se côtoient, Action Centre-Ville a au cœur de sa mission l'entraide et la solidarité. Parmi la panoplie d'activités et de services offerts, le programme *De la sécurité alimentaire à l'implication citoyenne*, que l'on pourrait illustrer par apprendre à se connaître par le ventre, sensibilise les usagers aux bienfaits d'une saine alimentation tout en les incitant au dialogue. Que ce soit grâce aux activités de chef d'un jour, aux ateliers de cuisine ou encore aux activités de partage d'une culture par l'entremise d'un plat, la nourriture réconforte et rassemble.

 acv-montreal.com

Soyez les premiers informés

Abonnez-vous à l'infolettre de Ville-Marie : ville.montreal.qc.ca/villemarie



Reform as resistance

BY ADAM SENNOTT

Racial hatred and white supremacy has seen a surge of support in recent months, bolstered by the Trump administration's tolerant attitude towards neo-Nazi marches and violence. While some groups look to fight fire with fire, Daryl Davis instead seeks out Klu Klux Klan members to attempt to lead them on to a path of reconciliation and redemption.

Daryl Davis wasn't surprised when he saw White nationalists carrying tiki torches through the streets of Charlottesville, Virginia.

Davis, a Black musician and author, personally knew some of the people who were marching. He said the removal of a statue of Confederate Gen. Robert E. Lee, which supposedly spurred the protests, "had nothing to do with why they were there."

"They were there for one reason and one reason only," Davis said. "They were there to incite the first steps of a race war."

Davis is an expert on White supremacists, specifically because he knows so many of them. He has spent nearly 30 years befriending members of the Ku Klux Klan, and convincing them to turn their backs on an organisation the Southern Poverty Law Center calls "the most infamous – and oldest – of American hate groups."

Davis, who said about 40 to 60 members have left the group directly because of the friendship they developed with him, also works with Scott Shepherd, a reformed former grand dragon for the Invisible Empire: Knights of the Ku Klux Klan in Tennessee. In his work, Davis sheds light on White supremacist organisations and those who join them.

Despite their efforts, Davis and Shepherd say White supremacist groups are using the rhetoric of President Donald Trump and his administration as a foothold to further their agenda, all while trying to legitimize racism in the public eye.

Protesting the removal of Confederate statues gave them perfect cover, Davis said.

"Anytime you're going to have a gathering on public property – especially if it's a protest, march or a rally, or maybe you're going to sell lemonade and hot dogs – you must have a permit. ... You cannot go to the city and put down on the application, 'I want to start a race war,'" Davis said. "So, they put down that they are the descendants of their great, great, great ancestors, who fought in the Confederacy,

and they want to preserve the heritage of the Confederacy, and they want to protest the removal of the Robert E. Lee statue."

"It's more of a dangerous thing now than it was when it was just the Klansmen in the robes and hoods," Shepherd said. "They've reached the point where they feel like their views are accepted by a lot of people in this country."

Like Davis, Shepherd said that White supremacy groups are trying to dilute their image in order to appear legitimate and accepted by the general population.

Despite efforts to mainstream their image, Shepherd said behind the scenes White supremacists are using racial slurs and support having Black people separated from White people or even sent back to Africa.

"In the background, they're talking about race wars and arming themselves," Shepherd said. "They're really preparing for a violent confrontation."

Shepherd said that the Klan is meticulous when it commits acts of terror. He said an inner circle plans and executes acts – violence, cross burnings or other violence. Those outside the inner circle don't even know who they are, preventing law enforcement from penetrating to find the organizers.

The Klan also promotes a lone-wolf system, where supremacists will commit acts of violence on their own, Shepherd said.



Shepherd said he remembers the 1981 murder of Michael Donald, a 19-year-old Black man who was murdered by two Klansmen, according to NPR.

The Southern Poverty Law Center later sued the United Klans of America on behalf of Donald's mother. A \$7 million judgment bankrupted the organization and forced it to close. At the time, Shepherd was a member.

Shepherd quit the White supremacy groups he was involved with in 1990 and said he takes "full responsibility" for everything he did.

Shepherd is unique among Davis' friends in that he had already left his life as a White supremacist when they met. Most others have not.

Davis said he first became interested in meeting members of the Klan when he was 32. He wanted to know how people could hate someone they knew nothing about.

He started by having his secretary set up an interview with Roger Kelly, the grand dragon and eventual imperial wizard for the state of Maryland, Davis said. The secretary did not tell Kelly that he was meeting with a Black man.

Kelly and his bodyguard were stunned when they arrived at a hotel room for their meeting, Davis said.

"They were thinking either they got the wrong room number, knocked on the wrong door or [that] this was an ambush," Davis said.

At the beginning of the interview, Davis said whenever he would reach for his Bible to refute one of Kelly's religious arguments or for a new cassette to record the interview, the bodyguard would reach for his gun. Eventually everyone began to relax when Davis said he heard a "strange noise."

Davis said he jumped up from his chair and was ready to leap across the table and tackle Kelly and the bodyguard. "I perceived it to be an ominous, threatening kind of noise," Davis said.

When Davis jumped up from his seat, Kelly's bodyguard reached for his gun, and the three of them stood there staring at each other, not sure exactly what had happened, Davis said. It turned out the noise came from a soda can that had cascaded against melting ice inside a bucket in the hotel room, Davis said.

"We all began laughing at how ignorant we all were," Davis said. It was "a teaching moment," Davis said. "Ignorance breeds fear."

When the interview ended they agreed to stay in touch, Davis said.

"I began calling him and inviting him to my gigs," Davis said. "And he would go, and he would bring his bodyguard." Then Davis said he started inviting him to his house, and over time Kelly started coming without his bodyguard.

After Kelly was promoted to imperial wizard, Davis said he started getting invited to his house to see Kelly's "Klan den." "He began

inviting me to Klan rallies," Davis said. "So I'd go to these Klan rallies and watch them light up this big cross on fire and parade around [and] all that stuff."

As their relationship grew, Davis said Kelly "realized that he'd been wrong, and he quit the Klan."

Then, Davis said, he gave him his robe and hood.

Davis documented their relationship in his book "Klan-destine Relationships: A Black Man's Odyssey in the Ku Klux Klan."

From there Kelly went on to meet other members of the Klan and make similar bonds, which culminated in his documentary, "An Accidental Courtesy," in which Shepherd appeared.

Shepherd said he has been working to make amends for his actions.

In March 2013, the Klan was planning to hold a rally in Memphis, and Shepherd reached out to the imperial wizard who organized the event and asked him not to come, according to Fox19.

Shepherd said the Klan leader was not happy to hear from him.

"The voicemail was very angry, the language was like bathroom graffiti," Shepherd told the station. "They blocked their numbers, so it's a typical cowardly behavior to hide their numbers and hide behind their masks."

Still, he warned residents not to attend. "Don't show up, always take it seriously. They're dangerous people. They're dangerous because of their anger," Shepherd said at the time.

He also speaks to classrooms about the dangers of the KKK and other groups. "That's basically what my mission is," Shepherd said. "To try to prevent these young people from being sucked into that stuff."

In January, Shepherd and Davis participated in a panel at the King Center in Atlanta, Georgia. As he sat next to Martin Luther King Jr.'s youngest daughter, Bernice, Shepherd apologized for all of the terrible things he'd done.

"In my past I did a lot of terrible things, I said a lot of terrible things, I said a lot of terrible things about Dr. Martin Luther King," Shepherd said to the audience. "Of course, I had no idea what I was talking about, learned it from other people."

"But there's no excuse, I did it anyway," Shepherd said. "And I extend my apology to everyone."

King described his words as "redeeming."

"What my father sacrificed his life for is what brought this possibility into being," King said.

Davis said that at that moment, he realised his efforts were helping Dr. King's dream come true.

"We have come a long ways," Davis said. "But still have a long ways to go." ■

Courtesy of Real Change / INSP.ngo



Daryl Davis and Scott Shepherd

En tant que membre de l'INSP, nous avons accès à de nombreux reportages de qualité provenant du réseau de journaux de rue partout au monde. Nous avons choisi de reproduire parmi les meilleurs, dans leur langue d'origine, une fois par mois. Dans cet article du journal de rue Real Change, de Seattle, Washington, l'auteur relate comment Daryl Davis, un musicien noir mène un combat à grand coup d'amitié pour convaincre des suprémacistes blancs de quitter les rangs du Klu Klux Klan. Davis désormais peut compter sur un allié crédible dans sa croisade contre la haine raciale: un ancien grand dragon du KKK. En raison de la longueur de ce texte, nous l'avons raccourci, sans que cela n'en affecte l'essence. L'article intégral se trouve dans la version numérique au: itineraire.ca





La Nuit des sans-abri

Construire des ponts pour détruire les préjugés

Le 20 octobre dernier, L'itinéraire a participé activement à l'organisation de la 28^e édition de la Nuit des sans-abri. L'événement mobilisateur, qui se tient annuellement un peu partout au Québec a été lancé à Montréal par une marche solidaire qui s'est déroulée depuis le Square Phillips jusqu'au Square Cabot. Là une foule d'organismes intervenant en itinérance avaient leurs kiosques, à l'instar de L'itinéraire qui a distribué gratuitement café et madeleines à la bannique à notre Café autochtone de la maison ronde. La soirée, très animée a réuni les gens de la rue, le public et les organismes dans une atmosphère de fête, agrémentée par de nombreuses prestations musicales et artistiques, jusqu'aux petites heures. ■



PHOTOS: MARIO ALBERTO REYES ZAMORA



QUAND
L'ART
PASSE
À L'ACTION

Quand l'Art passe à l'action

Rencontre entre l'art et l'itinérance

Jusqu'au 18 novembre, 25 délégués communautaires de différents pays se réuniront sous un chapiteau Place Émilie-Gamelin, dans le cadre de la première rencontre sur l'Art et l'itinérance. Organisée par l'organisme international With One Voice, elle se déroule dans le cadre de *Pas d'Radis Fiscaux* : l'État d'Urgence, un événement interdisciplinaire d'éradication des inégalités, tenu par l'ATSA.

With One Voice vise le renforcement du secteur de l'art dans le milieu de l'itinérance. En 2016, il a parcouru une partie du globe, de Londres aux États-Unis en passant par le Canada, à la rencontre d'intervenants et d'artistes engagés auprès de publics marginalisés. Aujourd'hui, ils se réunissent au Parc Émilie-Gamelin dans le cadre de la rencontre sur l'Art et l'itinérance avec la volonté de répondre ensemble à l'urgence du financement et de la reconnaissance de la pratique artistique par les personnes en situation d'itinérance. « *Tous croient en l'art comme forme de résilience et veulent apprendre des uns et des autres avec pour objectif final la création d'un réseau international d'échange de savoirs autour de leur pratique* », souligne Annie Roy, cofondatrice de l'ATSA.

Une rencontre croisée

Si l'événement ressemble de prime abord à un meeting fermé de professionnels, la programmation accorde une place importante au public. Les occasions de découvrir, rencontrer et de se sensibiliser à la question de l'art et de l'itinérance seront ouvertes à tous à travers différentes activités gratuites.

Comme le souligne Annie Roy, « *cet événement facilite la reconnaissance par les politiques et le public des institutions qui travaillent auprès de personnes marginalisées. Un public qui, lui-même ne sait pas toujours que l'art lui est accessible et est créateur de lien social. Tout le monde pourra alors se familiariser avec le rôle de l'art dans nos vies* ».

Cette rencontre, plongée dans la réalité montréalaise, est également une opportunité pour les délégués de visiter des lieux comme l'Accueil Bonneau, qui utilisent des processus créatifs favorables à l'empowerment et au bon sentiment d'estime de soi auprès de leurs participants.

« Mettre des sujets de société bien visibles sur la place publique permet d'interpeller les politiques »



Annie Roy

L'événement plus largement

Il y a 20 ans, l'ATSA établissait l'un de ses premiers contacts avec le milieu de l'itinérance par l'organisation de *La banque à bas*, une œuvre publique réalisée à partir de cuisinières assemblées devant le Musée d'arts contemporain de Montréal, qui distribuait des bas chauds pour l'hiver et dénonçait plusieurs pratiques financières. Un enjeu qui reste d'actualité puisque 20 ans plus tard, c'est pour ce même combat contre les iniquités sociales que l'ATSA se retrouve Place Émilie-Gamelin, haut lieu symbolique de l'itinérance.

Par ailleurs, si l'ATSA ne fait pas d'art direct avec les personnes en situation précaire, l'organisation de *Pas d'Radis Fiscaux* leur apparaît comme une œuvre en soi. Une manière d'interpeller la population en étalant sur la place publique des enjeux sociaux sous la forme d'interventions, d'installations et de performances mises en scène.

L'organisme souligne une fois de plus le lien entre fuites de capitaux et précarité. Et comme l'exprime Annie Roy, « *notre rapport à l'itinérance est organique et le public marginalisé est de loin le plus représentatif de l'impact de la fuite des capitaux de nos pays* ». Un impact, qui, par ailleurs, nuit également à d'autres sphères sociétales telles que l'éducation. ■

Pas d'Radis Fiscaux : l'État d'Urgence. Quand l'Art passe à l'Action (L'ATSA) • 16 au 19 novembre, Parc Émilie-Gamelin

Cet article a été rédigé dans le cadre d'un partenariat entre L'itinéraire et l'ATSA.



LITTÉRATURE

AVEC JOSÉE CARDINAL
DISTRIBUTRICE

Salon du livre

Plus qu'un centre d'achat

Pour sa 40^e édition, le Salon du livre s'installe au Palais des congrès de Montréal du 15 au 20 novembre. Un événement créateur de rêves, de plaisirs intellectuels, mais aussi de débats et d'engagement citoyen. Une programmation riche que Josée Cardinal, ancienne libraire et amoureuse des mots, a accepté de décortiquer pour nous, sur une journée, celle du 18 novembre. En fonction de ses goûts, elle nous présente un extrait de la réflexion qui a abouti à sa journée idéale au Salon. Un exercice plus ardu qu'il n'y paraît.

L'ESPACE CARREFOUR

Karine 10 h, *Les 400 Coups*. De A à Z, rendre hommage à sa ville ou son coin de pays !

Josée Oh ! Dommage... Le matin, je n'existe pas. Mais j'adore *Les 400 coups* ! Ils ont réussi à briser la barrière entre la lecture jeunesse et celle pour adulte. Lire un livre jeunesse est aussi une belle manière d'apprendre d'un sujet que l'on connaît peu. C'est bien de valeur que ce ne soit pas plus tard. En plus, le sujet m'inspire énormément, ça me rappelle mon entrevue avec Jeanne Painchaud.

Josée poursuit la lecture du programme à voix basse.

Josée Incroyable ! C'est justement la présentation de son livre. Quelle belle surprise ! Alors j'irai peut-être, rien que pour le plaisir de la voir. (*J'ai juste à ne pas me coucher de la nuit*)

Karine 12 h, Venez tester vos connaissances littéraires avec le jeu 30 arpents de pièges. Tu connais ce jeu ?

Josée Oui, je l'ai et je l'adore. Je suis une fanatique des jeux de société. L'événement est à midi en plus.

Karine Midi, c'est une heure acceptable pour commercer la journée ?

« Beaucoup de gens pensent que le Salon du livre est une foire commerciale ; qu'il s'agit de payer pour entrer dans un "centre d'achat". Cette critique est récurrente, seulement, au Salon, on ne trouve pas que des kiosques. Il y a des animations et des rencontres. Pour ma part, lorsque je lis un livre et que je ne comprends pas l'un de ses passages, je rêve de pouvoir me le faire expliquer par son auteur. Une opportunité qui ne se présente pas souvent. Le Salon du livre nous offre ce privilège. »

Josée Cardinal

Josée Oui, c'est encore tôt, mais c'est envisageable... »

Karine 17 h, *Le territoire dans les veines*. Naomi Fontaine, Jean-François Létourneau et Simon Harel font raisonner ces voix qui incarnent la lutte et l'espoir des peuples autochtones. Devine qui est l'animateur ? Jonathan Lamy, le poète multidisciplinaire !

Josée Jonathan Lamy, waouh ! Aucune hésitation ! Et quel beau titre !

Karine *La Guerre humanitaire* : guerres menées au nom de la charité. Un monde obsédé par la misère des autres.

Josée Je n'en reviens pas ! Le salon est vraiment ouvert sur l'actualité. Ça nous prend ces lieux où l'on peut penser. C'est important ! Certains se demandent : à quoi sert la philosophie ? Moi je pense que tous les politiciens devraient être philosophes.

L'ESPACE GRANDE PLACE

Karine « 10 h, ZEP Dessine ! L'auteur de la série *Titeuf* dessinera en direct en fonction de mots et d'expressions proposés.

Josée (*Oh ! ZEP ! Je l'aime tellement !*) *Titeuf !* C'est irrévérencieux, mais c'est un personnage qui me fait littéralement fondre. Je le trouve satisfaisant autant sur le plan de la raison que des émotions. Je l'ai découvert grâce à mon filleul, en lui achetant des livres.

Karine 12 h, Septentrion présente : du document au livre.

Josée Ça, ça m'intéresse ! Tout ce qui est adaptation d'un médium à un autre me passionne ! Qu'est-ce qu'une œuvre gagne, qu'est-ce qu'elle perd quand elle est adaptée ? Par contre, ce qui est proposé est trop académique. Je préfère être stimulée sur un autre plan. Mais je n'en reviens pas de la qualité et de l'originalité des sujets. »

L'ESPACE PLACE CONFORT TD

Karine « 10 h 30, Second album jeunesse de Benoit Dutrizac : *Meuh c'est à qui ces grosses fesses- là ?*

Josée Ce journaliste, je l'aime beaucoup. Je sais qu'il est critiqué. On me regardait bizarrement dans mon entourage lorsque j'écoutais son émission au 98.5 FM. Mais j'aime beaucoup son esprit caustique. J'ai aussi lu l'un de ses romans policiers. Je l'ai abandonné très rapidement parce que je trouvais ses jeux de mots lourds, malhabiles... Mais là, c'est un livre jeunesse. Je serais curieuse de lire l'un de ces ouvrages, savoir comment il adapte son discours, son langage, ses images... pour les jeunes. Est-il capable de conserver son ironie ?

Karine 14 h 30, Québec Amérique présente un entretien avec Danielle Laurin et Catherine Mavrikakis. Pour l'écriture de son nouveau roman, elle s'est soumise à un exercice d'écriture, imposé par son editrice.

Josée Ça m'intéresse beaucoup parce que je participe moi-même à des ateliers d'écriture, alors assister à l'un d'eux, mené par des professionnelles, pourrait être plaisant. Je n'ai jamais lu cet auteure, mais je l'ai entendue plusieurs fois en entrevues et c'est une femme qui me plaît. »

ESPACE AGORA

Karine « 10 h 45, Parfum d'encre présente : pour profiter de l'hiver qui s'en vi...

Josée (*Je déteste l'hiver !*) Je ne veux rien savoir de ça ! Vois-tu, quand je décortique un programme d'événement, je reste d'abord en surface. Étant une personne irrésolue, qui a du mal à prendre des décisions, je m'accroche à ce qui me rebute et qui m'aide donc à faire un tri. Aussi, le plus important est que je vais au Salon du livre avant tout pour le plaisir. Alors j'aurais tendance à choisir des événements autour de la fiction, du roman, du théâtre et de la poésie.

Karine 11 h 15, les Éditions XYZ présentent : *L'école du terrain*, un roman de Jonathan Pedneault teinté du thème de la filiation père-fils.

Josée Les Éditions XYZ est une maison d'édition que j'a-do-re ! En plus, c'est un roman qu'elle présente. C'est parfait ! C'est le genre littéraire que je lis le plus.

Karine 13 h L'art, influence ou reflet de la société ? Des auteurs d'essais portant sur différentes formes de créations participent à une table ronde sur le rôle de l'art dans la société.

Josée Oh ! Bah Là ! Je ne pourrais pas refuser ça ! Ce sujet est tellement important ! Plaisir pas plaisir, je m'en fous... Puis ça me donnera des arguments lorsque quelqu'un me dira : " *l'art c'est de la foutaise, ça ne sert à rien.* "

Karine 13 h 45, Une enfance en région. Entrevue avec l'auteur du roman *On n'entend plus jouer les enfants*.

Josée Moi, je suis très *Montréalocentrique*, mais j'ai également conscience que Montréal n'est pas le Québec et qu'il ne peut pas vivre sans les régions. L'inverse est peut-être aussi vrai d'ailleurs. Je pense que l'on se complète et que c'est nous affaiblir que de mener des guéguerres comme celle entre Montréal et Québec.

Karine 14 h 15, Renoncer aux utopies ?

Josée (*Encore faut-il en avoir*) C'est très important les utopies et je commence à comprendre leur valeur. Ce n'est pas parce qu'on a un rêve que l'on peut le réaliser, mais sans eux, on resterait figé. Ce serait intéressant pour moi de savoir comment passer de l'utopie à la concrétisation.

Karine 15 h 15, *L'Action nationale*. [...] On tentera de répondre à la question à quoi sert une revue dans le combat politique et c'est quoi l'engagement aujourd'hui ?

Josée Ça c'est une revue, mais elle me fait peur. Je trouve qu'elle a une odeur rance. En même temps, je ne suis pas une penseuse, j'ai besoin de réponse et de m'abreuver à des sources diversifiées. Alors c'est peut-être une opportunité pour moi de développer mes opinions. Les questions sont pertinentes et je me dis que c'est important de donner une chose à des gens avec qui je n'ai pas forcément d'affinité.

Karine 19 h, Rencontre intime avec Amélie Prévost et ses *Corps flottants*... Invitation intime dans son processus de création poétique qui l'a fait passer de l'écriture scénique à l'imprimé.

Josée Ça peut être mon style. Puis j'aime beaucoup la combinaison image et littérature. Ça fait aussi très spectacle. Une belle façon de finir la visite. » ■▶

Programme du samedi 18 novembre

10 h 30 Second album jeunesse de Benoit Dutrizac : *Meuh c'est à qui ces grosses fesses- là ?*

11 h 15 Les Éditions XYZ présentent : *L'école du terrain*, un roman de Jonathan Pedneault

12 h Venez tester vos connaissances littéraires avec le jeu 30 arpents de pièges.

13 h L'art, influence ou reflet de la société ?

14 h 30 Québec Amérique présente un entretien avec Danielle Laurin et Catherine Mavrikakis.

15 h 15 *L'Action nationale*. À quoi sert une revue dans le combat politique ? C'est quoi l'engagement aujourd'hui ?

17 h *Le territoire dans les veines*, de Jean-François Létourneau

19 h Rencontre intime avec Amélie Prévost et ses *Corps flottants*.

Fanny Britt

Une auteure engagée

Parce que le Salon du livre regorge d'auteurs talentueux, nous avons fait le choix de vous présenter Fanny Britt, une écrivaine engagée pour la défense du droit d'expression. C'est par *Face Time* la veille de son départ pour Vancouver que nous l'avons rencontrée. Romancière, dramaturge, traductrice, cette écrivaine se raconte comme auteure et porte-parole de la 18^e édition de *Livre comme l'air*, un projet de solidarité envers les écrivains emprisonnés à travers le monde et en défense de la liberté d'expression. C'est avec une conscience aigüe de son privilège, celui de pouvoir s'exprimer librement dans son pays, que Fanny Britt honorera ce projet présenté au Salon du livre.

C'est à la fois avec engouement et surprise que Fanny Britt a accueilli la proposition d'être porte-parole de *Livre comme l'air*, auteure qui ne qualifie pas son écriture d'« hyper-engagée ». Mais sans aucun doute, sa conception de la liberté d'expression et de l'acte d'écrire s'harmonise avec la raison d'être de *Livre comme l'air*. « *Les auteurs emprisonnés dans le monde me rappellent à quel point j'ai le privilège de m'exprimer librement dans mon pays*, explique-t-elle avec émotion. *L'écriture est*



ÉCRITURE

AVEC MARC SÉNÉCAL
CAMELOT SAQ ATWATER

un acte engagé en soi ; écrire c'est dire notre société, être témoin de notre époque. Il faut alors être lucide et ne pas détourner le regard des réalités de ceux qui sont moins privilégiés que nous. »

Livre comme l'air est pour cette artiste l'expression d'une profonde indignation que plusieurs écrivains libres manifestent par des dédicaces de livres adressées à des « prisonniers d'opinion ». C'est également « une mise en contact entre les lecteurs, le grand public et la réalité de ces prisonniers emprisonnés à cause de leurs écrits, de leurs prises de position », précise-t-elle.

Comme René-Daniel Dubois, Joséphine Bacon ou encore Kim Thuy les années précédentes, Fanny Britt est jumelée à l'un de ces auteurs bâillonnés : Liu Xia. Veuve de Liu Xiabo (prix Nobel de la paix, décédé il y a quelques mois après avoir été emprisonné et maltraité) cette femme « auteure, poète et activiste chinoise, est réduite au silence et assignée à résidence depuis 2010, nous explique Fanny Britt pour qui la liberté d'expression est avant tout garante du bien-être d'une société par le dialogue et le débat constructif. « Je souhaiterais que les régimes en place n'aient pas le droit ni la possibilité de refuser à la population de se prononcer sur leurs décisions. Je pense que si l'on n'est pas dans le dialogue, on n'est pas dans la civilisation. »

Une liberté malmenée

La liberté d'expression semble un droit fragile au contour difficile à cerner. Garantie dans plusieurs pays où les auteurs ne portent le poids d'aucune pression idéologique ou politique, la liberté d'expression n'engendre pas pour autant que de parfaites situations. L'auteure illustre son propos avec l'exemple des suprémacistes blancs aux États-Unis qui, sous couvert de la liberté d'expression démontrent un grand racisme. « Un détournement de ce droit qui, dans ce cas précis, est plus un appel à la liberté de haine et de violence qu'à celle de l'expression », déplore Fanny Britt. Quant au Canada, elle ne le juge pas non plus comme un parfait modèle, mais plutôt comme un pays dans lequel il manque de « vrais débats » de société.

À sa hauteur, Fanny Britt tente d'entretenir le meilleur usage possible de la liberté d'expression et de son impact social. Comment ? En usant de son privilège, explique-t-elle, « celui d'avoir une tribune, de l'espace médiatique, pouvoir prendre la parole à la radio ou à travers des livres. Se battre constamment pour donner la parole aux gens qui sont marginalisées, et ce de manière beaucoup plus importante parce qu'ils n'ont pas ce pouvoir. »

« Pour nous, les gens privilégiés, l'une de nos jobs est de laisser les autres parler. »

« J'écris de la fiction. Mais à travers elle, je peux laisser parler des personnages qui vivent des situations d'abus, de marginalisation, de discrimination. Pas de manière didactique, mais pour susciter la discussion. » Une belle manière d'engager ce débat qu'elle revendique tant auprès des adultes que des adolescents. Un public d'ailleurs pour lequel elle vient d'achever une pièce en collaboration avec le Théâtre Denise-Pelletier et à travers laquelle elle a particulièrement apprécié « les discussions fortes sur les rapports de force, les dynamiques de pouvoirs, la discrimination. Une façon d'amener les débats sur la place publique. » ■

OPINION

S'informer sans craintes

La liberté d'expression est à mon sens le droit de communiquer mon opinion en toute confiance et en n'ayant aucune crainte des représailles, soit de la part d'autres citoyens, soit de la part des institutions gouvernementales. Je suis heureux de pouvoir vivre dans un pays où j'ai le droit de m'exprimer verbalement et par écrit. La liberté d'expression est indispensable dans le monde pour permettre aux populations de recevoir des informations dans le but de se faire une opinion éclairée sur un sujet donné.

Il est important de laisser la pleine liberté aux écrivains et membres de la presse écrite parce que sans celle-ci, il serait impossible d'avoir une société épanouie. Une société qui met des bâtons dans les roues de ses citoyens et les rend captifs est inacceptable.

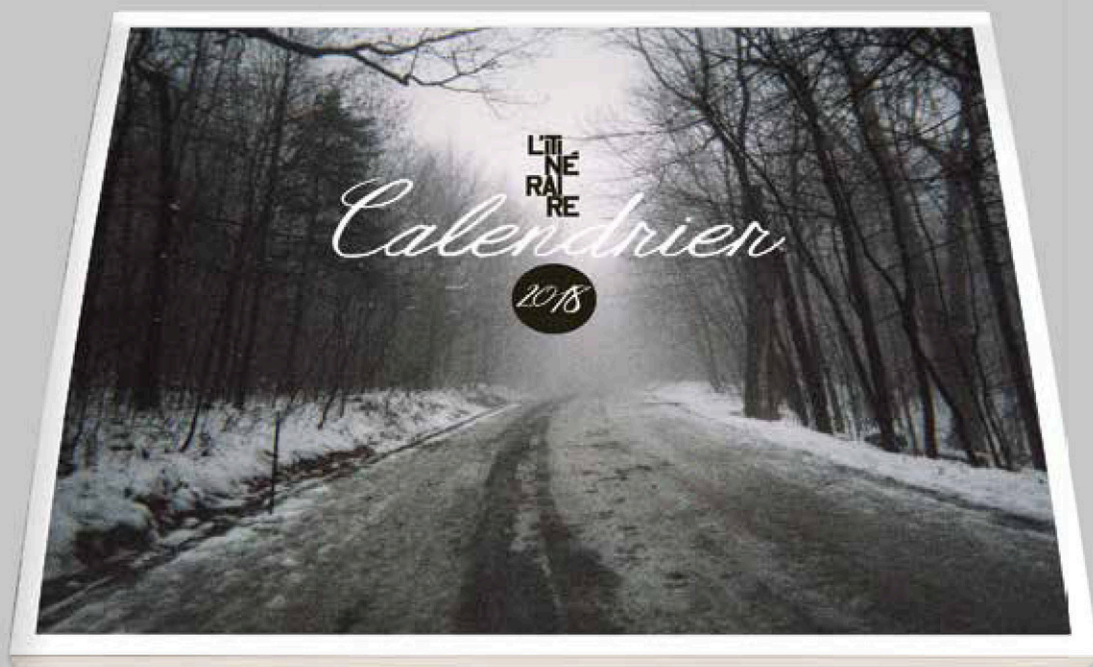
On a tous entendu l'expression « les paroles s'en volent mais les écrits restent ». Si la liberté d'expression était seulement orale, il n'y aurait pas de documentation qui resterait disponible au fil des ans. Seulement, pour pouvoir se forger une opinion intelligente, il faut avoir des références ; de là l'importance de l'écrit.

Plusieurs médiums d'expression sont disponibles pour diffuser de l'information et des opinions : livres (romans, essais, etc.), télévision, radio, journaux, conférences et l'Internet. Une société qui dispose de plus d'outils et de connaissances peut faire face aux défis qui surviennent. On peut alors prendre des décisions, établir des plans pour passer à l'action et ainsi améliorer la qualité de vie de la collectivité.

Malheureusement, il y a beaucoup trop de pays qui ne bénéficient pas de cette liberté. Nous n'avons qu'à penser à la Corée du Nord, à beaucoup de pays du Moyen-Orient et aussi au plus peuplé des pays, la Chine. On espère toujours que des organismes, comme Reporters sans frontières et les nombreux intervenants qui profitent de cette liberté de presse, sauront sensibiliser le monde entier à cette question.

Merci de m'avoir permis d'écrire ce papier librement.

MARC SÉNÉCAL



L'ITINÉRAIRE
Calendrier
2018

À VENDRE DÈS
NOVEMBRE 2017

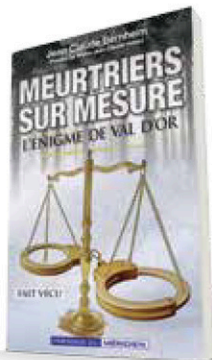




LIRE & VOIR

PAR STÉPHANE BERTHOMET
RÉDACTEUR EN CHEF INVITÉ

La police en histoires



Meurtriers sur mesure

L'énigme de Val d'Or

Jean Claude Bernheim • Presses du méridien, 2017

On connaît Jean Claude Bernheim, criminologue acquis à la défense des droits et libertés individuelles. Dans ce livre très documenté, il relate méticuleusement les éléments de l'enquête policière et du procès qui ont conduit dans un premier temps à la condamnation de deux jeunes gens pour le meurtre d'une jeune fille, une sentence que l'auteur considère entachée de nombreuses irrégularités. Cet ouvrage qui s'appuie sur une importante recherche réussit le pari d'exposer sans détour au public les rouages complexes d'une erreur judiciaire. Bien que parfois compliqué à suivre, ce récit est passionnant.

L'affaire Coffin

Une supercherie ?

Clément Fortin • Wilson & LaFleur, 2007

Ceux qui tentent de revisiter la célèbre et tortueuse « affaire Coffin » se lancent dans une entreprise périlleuse. Pour preuve, la sortie de cet ouvrage vaudra, entre autres, à son auteur deux articles dans *Le Devoir*, l'un critiquant le travail de Me Clément Fortin et le second louant la rigueur de son ouvrage. Comme si, dans cette affaire qui divise encore les esprits, il était impossible de trouver les arguments pour mettre définitivement tout le monde d'accord sur ce dossier. À lire donc, avant ou après avoir lu les livres de Jacques Hébert sur cette même affaire.

Produire la menace

Alexandre Popovic • Sabotart, 2017

Produit par un collectif d'édition et malheureusement difficile à trouver en librairie, ce livre a attiré mon attention à cause de son auteur, Alexandre Popovic, militant connu pour ses positions très critiques vis-à-vis de la police.

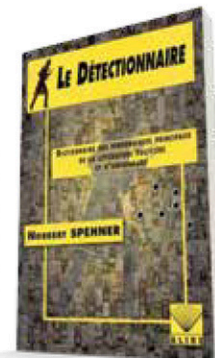
J'avoue que c'est un peu avec la crainte qu'il s'agisse d'un brûlot anti-policier que j'ai commencé à lire cet ouvrage, qui, s'il est clairement orienté dans un sens très critique, n'en est pas moins passionnant et très documenté sur les méthodes « clandestines » et donc souvent illégales mises en œuvre par certains corps policiers pour parvenir à leurs fins.



Le Détectonnaire

Norbert Spohner • Éditions À Lire, 2016

La bible ! Il n'y a pas d'autre mot pour ce livre qui recense tous les personnages principaux des romans policiers et d'espionnage. Au milieu de près de 3000 descriptions on redécouvre le caractère de l'irascible inspecteur Harry Bosch de Connelly, on apprend que la mère de James Bond était Suisse et l'espion plutôt dépressif et on retrouve le portrait de notre Victor Lessard Québécois « sensible et hautement moral », dont les aventures ont été récemment portées à l'écran par son auteur Martin Michaud. Un livre indispensable pour tous ceux et celles qui se passionnent pour la littérature policière.



À voir !

Je ne saurais trop vous conseiller de voir ou revoir les films et séries documentaires qui ont fait mon année.



The Keepers

Netflix (2017)
L'incroyable enquête sur le meurtre de la sœur Cathy Cesnik.



The Jinx

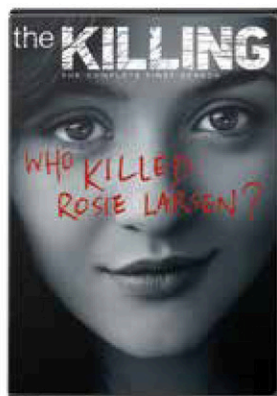
HBO (2015)
Le stupéfiant documentaire sur un milliardaire possible tueur en série.



Making a murderer

Netflix (2015)

La plus connue et controversée des séries.



The Killing

Netflix (2014)

L'enquête bouleversante de l'enquêteur Sarah Linden est en tête de ma liste de séries policières qui comprend un bon nombre de productions québécoises comme l'hyper réaliste *District 31* (même si je n'ai pas pu suivre le rythme de diffusion), l'intrigante *Blue Moon* (surtout pour le jeu remarquable de Karine Vanasse) et l'impressionnante *Victor Lessard* dont la réalisation a été pour moi un signe évident du renouveau des séries policières au Québec.



VIE DE QUARTIER

PAR ROBERT MÉNARD
CAMELOT WELLINGTON / DE L'ÉGLISE

Frontière entre Saint-Michel et Sault-au-Récollet

Je vais vous faire visiter le lieu où habitent mes rêves d'enfance et la nostalgie des bons moments. De 10 à 19 ans, j'ai vécu à la frontière des quartiers Saint-Michel et Sault-au-Récollet. Autrefois, la ville de Saint-Michel se développait sans réel plan urbain. Les résidences côtoient les ateliers, les entreprises... Vers la fin des années 50, le projet de construction de l'autoroute Métropolitaine coupe le quartier en deux, au même titre qu'une douzaine d'autres. En 1968, la ville s'annexe à Montréal, tandis qu'elle connaît une décroissance importante de sa vitalité économique.

Au nord de la frontière se trouve Sault-au-Récollet, une ancienne municipalité marquée par l'histoire de Montréal depuis 1845 et lieu d'accueil de la toute première messe de l'île, le 24 juin 1615. Si Sault, en ancien français, désigne des rapides, Récollet est le nom du père missionnaire récollet Nicolas Viel, noyé en 1625 dans la rivière des Prairies après avoir chaviré. Il était alors accompagné d'un jeune Français (et non un Autochtone selon la croyance populaire), surnommé à l'époque Ahuntsic par les Hurons.

Les parcs, les églises et les écoles se trouvent nombreux dans cette partie très résidentielle de Montréal. Les industries de mon quartier sont regroupées soit plus au sud, soit plus à l'ouest d'où je demeure. Qu'il s'agisse de mon âme de vagabond ou de mes goûts sédentaires, vous verrez qu'à mon âge, au bout du compte, je n'ai pas tellement changé.



PHOTO: MASA STICKER (123RF)

Souvenir du boulevard industriel

Dans les années 1970, j'habitais chez mes parents. Parfois, j'avais envie de tranquillité alors j'allais me promener sur le boulevard Industriel. Cet axe s'est développé à partir de la construction de l'autoroute Métropolitaine dès 1960. De nombreuses industries se sont donc installées le long de cette voie, bordée d'un chemin de fer. C'est d'ailleurs pour lui que je vous parle de ce lieu. Mon *trip* était de marcher sur les rails du chemin de fer qui le longent. On regarde l'horizon et on se demande jusqu'où ça va. Je trouve qu'il y a de la poésie là-dedans. Je me voyais voyager à l'instar des passagers clandestins. Il faut savoir que l'inauguration du chemin de fer Canadien Pacifique en 1878 et le tramway électrique en 1892 ont fortement contribué à la croissance du quartier Saint-Michel. C'est à cette même époque que la communauté italienne commence à s'établir dans le quartier.

La carrière Miron

Durant mon adolescence, j'habitais près de la carrière Miron. Je me souviens de la pollution qui en émanait. Ils faisaient sauter de la dynamite à midi, ça faisait travailler la maison pas mal ! La fumée remplissait le ciel et une odeur d'œuf pourri, de soufre, l'envahissait. Je ne me doutais pas, comme l'a rapporté La Presse en 1984 depuis, que le béton de la gare Centrale, de l'hôpital Sainte-Justine, de la voie maritime du Saint-Laurent, de la place Ville-Marie et du complexe Desjardins était issu de cette carrière. La carrière Miron est ensuite devenue un site d'enfouissement des déchets, avant d'être le Complexe environnemental Saint-Michel.



PHOTO : ARCHIVES DE LA VILLE DE MONTRÉAL

Église Notre-Dame-de-Pompéi

L'église Notre-Dame-de-Pompéi a été achevée en 1967, à mon arrivée dans le quartier. Sa forme surprenante et moderne m'est donc très familière. Les nombreux mariages que j'y ai vus en attendant l'autobus, et les feux d'artifice qui les accompagnent ont fait de cette église un endroit marquant pour moi. Son nom tire son origine d'un miracle qu'aurait réalisé la Vierge, en 1884, à Pompéi, en guérissant une jeune fille nommée Fortuna. Par ailleurs, l'église accueille la communauté italienne du quartier, à laquelle appartenaient les premiers immigrants.



PHOTO : MARIO ALBERTO REYES ZAMORA

Complexe environnemental Saint-Michel

Le Complexe environnemental Saint-Michel est construit donc sur 40 millions de tonnes de déchets, toujours dans le sol. Aux dires du maire Coderre, ce parc se comparera néanmoins au parc du Mont-Royal puisqu'il s'étendra sur 153 hectares. Cette transformation portera le nom de Frédéric Back, en hommage au dessinateur du film *L'homme qui plantait des arbres*. Le projet doit se terminer en 2023.

PHOTO : MARIO ALBERTO REYES ZAMORA

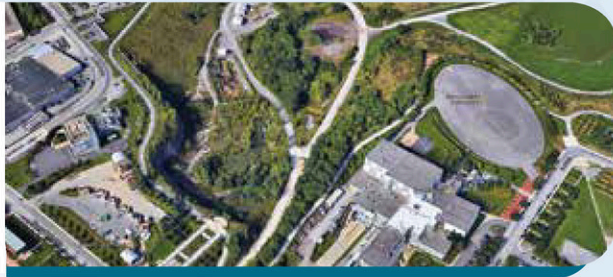


PHOTO : GOOGLE



Parc des Hirondelles

Non loin de l'église Notre-Dame-de-Pompéi, il y a une petite colline où l'on peut regarder un coucher de soleil, les feux d'artifice des mariages et l'hiver, skier avec les enfants. Le parc des Hirondelles s'étend de la rue Sauvé à la rue Fleury. Contrairement au Complexe environnemental Saint-Michel, le parc des Hirondelles n'est pas construit sur le site d'une ancienne carrière, mais peut-être sur un ancien dépôt de surface. Rien d'étonnant, car comme l'expliquait Philippe Giasson, professeur à l'UQAM et spécialiste des enjeux de décontamination des sols, dans un article du *Journal des voisins* en juin 2017, « tous les anciens quartiers industriels de Montréal sont constitués de remblais, c'est-à-dire de différentes matières servant à niveler le terrain. Parfois, les remblais sont contaminés à plusieurs endroits ».

PHOTO : MARIO ALBERTO REYES ZAMORA



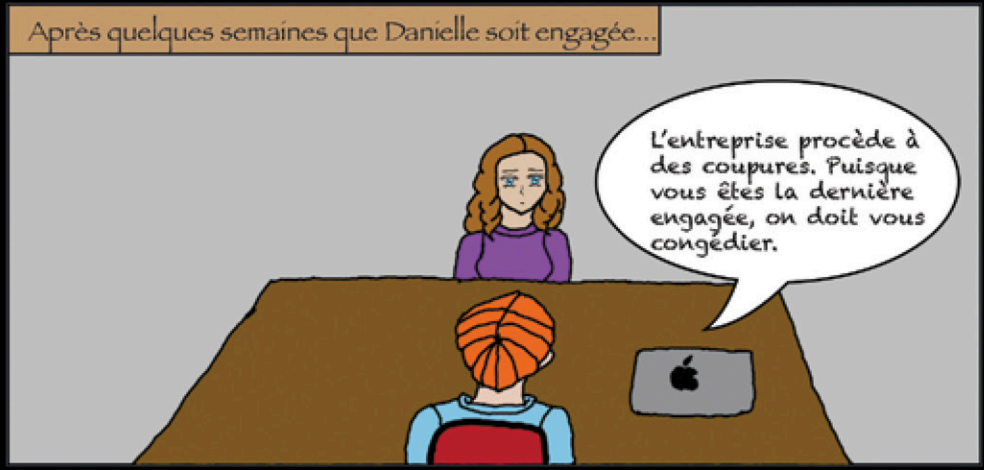


BD

PAR ISABELLE RAYMOND
CAMELOT MÉTRO VERDUN

Un des cycles
de la pauvreté

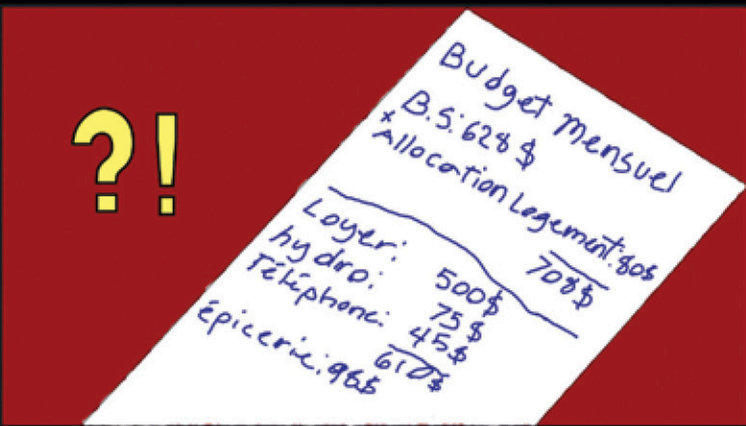
Après quelques semaines que Danielle soit engagée...



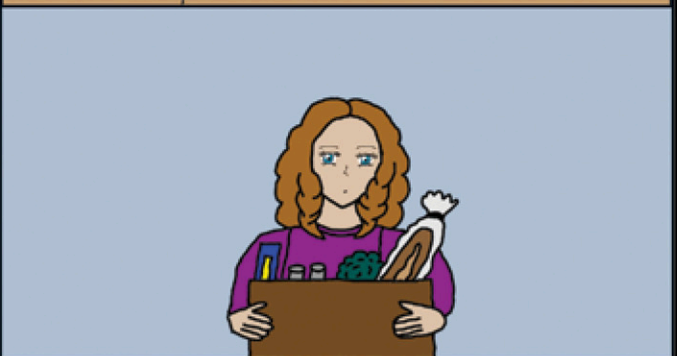
Au bureau de chômage...



Le chèque de dernier recours...



Elle a dû, encore une fois, piler sur son orgueil en allant dans une banque alimentaire.



Ce mois-ci, Danielle stresse : elle a dû choisir entre manger et payer son téléphone. Comment va-t-elle faire pour laisser ses coordonnées à d'éventuels employeurs si elle n'a pas de téléphone ?



YZA

Dans l'édition du 15 octobre dernier, nous avons malencontreusement publié ce Mot de camelot sous la signature d'une tierce personne. Le mérite de ce texte revient en entier à son auteure, Manon Fortier. Nos excuses à la principale intéressée.

Yasmine est née

Ma mère a eu 12 enfants. Elle a eu deux fois des jumeaux. Elle a arrêté de travailler à 72 ans. Toute sa vie, elle a travaillé dans les champs.

Nous sommes six garçons et cinq filles. J'omets un autre garçon. Ahmed, le puiné, qui est parti à l'âge de trois ans. Il était un garçon d'une grande beauté, astucieux et très intelligent.

On m'a raconté que mon père était fou de chagrin. Par expérience, je partage son désarroi et sa douleur. Un enfant de trois ans est déjà une entité humaine à part entière.

Mohammed, l'aîné, est parti un beau jour d'avril de cette année. Ce malheureux a connu les passions de Jésus et les malédictions de Sisyphe combinées. Son existence a pris l'air de l'itinérance sans aide sociale, sans assurance-maladie, sans bien entendu les services. Les autres membres de la famille vivent pêle-mêle sur trois continents.

Jusqu'à maintenant, maman a eu 13 petits-enfants. C'est peu, toute mesure gardée. C'est pour ainsi dire que la régénération n'a pas été au rendez-vous, chez nous.

Nous ne sommes pas des as de l'organisation familiale ni des malthusiens convaincus. C'est juste un malencontreux concours de circonstances qui a fait que nous avons eu si peu d'enfants.

Je suis le cadet des garçons. Mon frère qui me précède incarne la malchance. Il lui a fallu deux mariages et une rupture rocambolesque pour qu'une cigogne se pointe à l'horizon.

Au moins cette fois, le volatile ne nous a pas déçus. Comme une grande gaillarde, Yasmine est arrivée sur notre planète un lundi de la mi-août dans un hôpital d'Amsterdam. J'en suis ému aux larmes, bien davantage que pour mes propres enfants.

Ah ! Les enfants c'est un plaisir unique d'en avoir. Je peux imaginer la joie de son père. La vie m'a appris qu'avoir des enfants à un âge « avancé » n'est pas chose facile. Pourtant, je suis confiant en l'avenir. Certainement, les sourires de Yasmine vont embellir les vieux jours de mon frangin.

Welkom Juffrouw Yasmine!

Bienvenue Mademoiselle Yasmine !



MOSTAPHA LOTFI
CAMELOT MÉTRO
ÉDOUARD-MONPETIT



MANON FORTIER
CAMELOT VILLAGE CHAMPLAIN
ET METRO HONORÉ-BEAUGRAND



GILLES BÉLANGER
CAMELOT RENÉ-LÉVESQUE / JEANNE-MANCE

Simple comme bonjour

Quand on me parle du bonheur, cela m'inspire une composition que je veux partager avec vous.

C'est bon de décamper n'importe où,
à la force des bras.

C'est grandiose.

C'est bon de divulguer des mots charmants
des petits riens du tout,
mais qui en disent large.

Le bonheur attire le regard et les sentiments
de frustration face au bien-être d'autrui,
face à ses avantages.

C'est bon d'observer dans sa vision un espoir
formidable qui donne des sensations.

C'est bon ces petites émotions
et le plaisir de trouver agréable.

C'est bon.

C'est sensationnel ce qu'il a pour charmer
sans parler de ce que je
peux dire.

C'est bon de me dire, que tout ça,
c'est à moi pour de bon.

C'est bon d'adorer le bonheur,
n'en cherchez pas la raison.

C'est bon, c'est bon, c'est bon.

C'est bon, bon, bon.

Le bonheur, c'est simple comme un bonjour
à lancer en l'air.

Aujourd'hui, je place une bulle de bonheur
autour de moi et rien ne peut y entrer.

Le docteur bonheur m'a dit que le bonheur,
nous n'avons pas besoin de le chercher
puisque le rire se trouve dans bien des
bouches qui rient largement.

Ça fait une des parties du bonheur.

J'aimerais que l'univers
renvoie tous mes Magnificat.

MOTS DE CAMELOTS

Vivre le moment présent

On doit profiter des bonnes choses comme elles viennent au jour le jour et avoir davantage la sensation que l'avenir nous amènera de belles choses. Pour voir le bon côté de notre situation, il nous faut beaucoup de volonté, d'amour et d'amitié.

Afin de composer avec les hauts et les bas de la vie, il faut intervenir positivement et doucement pour trouver beaucoup de solutions. On doit éviter les conflits pour développer sa confiance en soi-même et pour penser à son avenir avec un très grand et radieux sourire.

Par exemple, lorsque les gens reviennent de vacances, ils sont pressés parce qu'ils sont en retard et passent tout droit sans acheter le journal, c'est normal. Le côté positif, c'est qu'ils reviennent avec un beau sourire aux lèvres à l'heure du dîner ou un autre jour.

À ce moment-là, on a le temps de se parler. Je leur demande comment ont été leurs vacances. Certains parlent avec moi cinq ou dix minutes et j'en suis très fier. Ceux qui sont partis au mois de septembre ont eu un vrai été et sont revenus de bonne humeur.

J'étais très fier et très content de lire vos bons mots pour moi dans le *Mot des lecteurs*. J'ai été surpris de votre intérêt et je vous remercie beaucoup de votre gentillesse.



DÉTENTE

LIT NE RAI RE	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												

HORIZONTALEMENT

1. Signes typographiques.
2. La cour de Louis XIV l'était.
3. Diffuser. - Samarium.
4. Précis. - Composé de pieds de deux syllabes.
5. Travailleur social. - Colorais. - Iridium.
6. Do. - Année. - Aire de vent.
7. Crochet monté sur un manche. - Comprima.
8. Longueur occupée par des marchandises sur des rayonnages. - Mélodie.
9. Trompa. - Voies.
10. Ministre. - Corrigez.

VERTICALEMENT

1. Hypothétique.
2. Qui paraît aux six mois.
3. Paré. - D'une locution signifiant « sans en avoir conscience ».
4. Existe. - Bisqua.
5. Limita.
6. Prendras connaissance. - Irlande.
7. Docteurs musulmans. - Cours d'eau.
8. Article étranger. - Répétées.
9. Sassée. - Mesure itinéraire chinoise.
10. Titane. - Oiseau.
11. Épongeriez.
12. Mettre en terre. - Point d'union équin.

Interjection signalant une autre occurrence		Fibreuse		Bovins		Dirigée	
Enceinte		Choux-fleurs		Comprends		Garnira de planches	
Chapeau							
Pierre							
Se désole (se)							
Inflorescence femelle							
				Sélénium			Appréciables
				Ouillé			
Mince					Dieu Égyptien		
Remplirai					Louper		
Transporte	Cacha						Répartition
À moi	Nazi				Période		
		Consignes					

JEUX DE MOTS

josecardinala1@yahoo.ca
Solutions dans le prochain numéro

À vos crayons !



**JOSÉE
CARDINAL**
DISTRIBUTRICE

	C	M	L	D			
G	L	A	U	C	O	M	E
A	S	S	A	G	I	R	
M	U	T	I	L	E	R	A
S	E	C	A	T			
S	T	R	A	T	E	G	E
R	I	L	A	E	R		
R	A	D	E	U	S	A	
T	E	M	P	S	I		
M	I	S	E	R	E	R	E
O	N	I	U	N			
A	N	T	A	T	A	T	

SOLUTIONS DU 1^{er} novembre 2017

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	M	A	R	M	O	R	I	S	E	R	A	S
2	A	B	O	U	T	E	R	C	A	G	E	
3	D	I	C	T	E	R	L	U	T	I	N	
4	R	E	E	R	C	R	E	E	R	A		
5	E	S	S	E	A	H	I	R	A	I		
6	P	A	S	O	C	I	A	L	E	R		
7	O	S	T	U	E	L	E	Z	E	E		
8	R	E	I	N	E	O	R	E	P	S		
9	E	P	R	I	S	M	E	U	T	E		
10	S	T	E	A	T	O	S	E	S	E	V	

JEU DE CHIFFRES

EXPERT



		6			7	1		
5							8	
2		9			5		3	
8		2	4		9	3	6	
6			2			8	9	
	3	5	7		8		1	
7					6	5	3	
1							4	2
	9					1		7

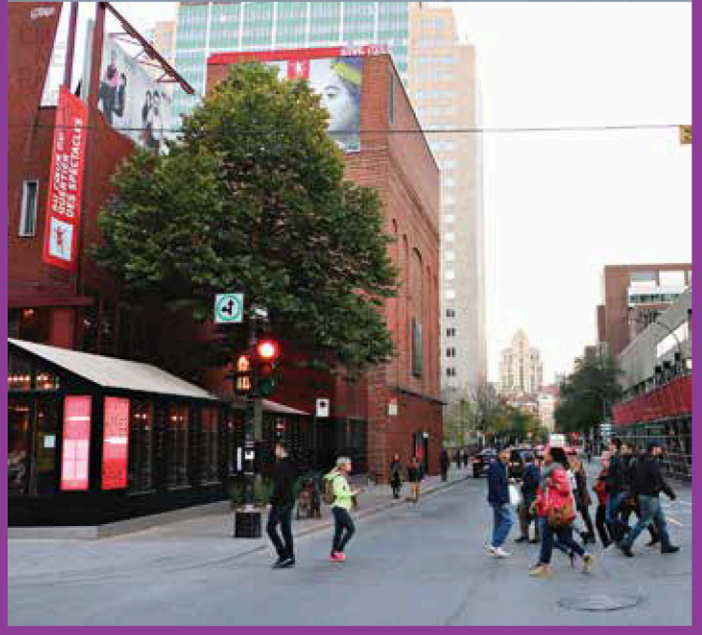
Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Source : Éditions Goélette

Solution dans le prochain numéro

JEU DES 7 DIFFÉRENCES

Pouvez-vous trouver les sept différences dans cette photo de notre photographe Mario Alberto Reyes Zamora ? Bonne chance ! La solution dans le prochain numéro.



Solution dans le prochain numéro

PUBLICITÉ



Centralisons nos forces

Travailler au mieux-être collectif, c'est central.



SOLUTIONS DU 1^{er} novembre 2017

JEU DE CHIFFRES

7	6	5	3	1	4	9	2	8
1	8	3	7	2	9	5	6	4
2	4	9	6	8	5	7	3	1
5	1	6	8	7	2	4	9	3
3	2	7	9	4	6	1	8	5
4	9	8	5	3	1	6	7	2
8	5	2	1	6	7	3	4	9
9	7	4	2	5	3	8	1	6
6	3	1	4	9	8	2	5	7

JEU DES 7 DIFFÉRENCES





À PROPOS...

PAR DIANE CURADEAU
CAMELOT WELLINGTON/GORDON

DE LA SÉCURITÉ

N'oubliez pas que les enfants ont besoin d'amour mais aussi d'autorité pour se sentir en sécurité.

Lume

La pratique de la générosité envers soi-même valorise la stabilité, l'équilibre et la sécurité intérieure et extérieure.

Jacques Mailhot

L'argent en lui-même n'a jamais rendu personne heureux mais il m'a toujours donné un vrai sentiment de sécurité, ce qui a renforcé ma capacité à être heureuse.

Audrey Hepburn

Si vous vous sentez en sécurité et que vous devez vous sentir spécial, le meilleur endroit où aller est quelque part étranger où les gens vous traitent comme spécial parce que vous êtes différent.

Kristin Scott Thomas

La famille est un asile et un abri, un petit nid où l'on se sent en sécurité, protégé et aimé.

Maxalexis

Il n'y a pas de liberté indéfinie sans sécurité.

Claude May Waia Némia

Une crainte prévoyante et précoce est mère de toute sécurité.

Edmund Burke

La ségrégation existe dans nos villes, dans nos états, dans l'Union, produisant une marée montante de mécontentement qui menace la sécurité du pays.

John Fitzgerald Kennedy

L'État moderne s'est construit sur le fait qu'il nous donne de la sécurité en échange de notre obéissance.

Jacques Sémelin

C'est très important « la disponibilité ». Les gens qui me voient depuis toujours et qui sont de mon côté, ils se sentent en sécurité parce qu'ils savent que je suis là, alors ils m'aiment davantage.

Sonny LoSpecchio et Calogero 'C' Anello

Les boissons sucrées alcoolisées :

Faire la fête à tout prix

On parle beaucoup dans les médias de la popularité des boissons sucrées alcoolisées, et avec raison, puisqu'elles représentent un véritable risque pour la santé. En effet, avec un taux d'alcool de près de 12 %, une seule canette représente l'équivalent de quatre verres de vin, de bière ou de spiritueux et peut contenir jusqu'à 13 cuillères à thé de sucre. Ces boissons ont donc le potentiel de gâcher une soirée en moins de temps qu'il n'en faut pour les boire.

Des spécialistes de la santé sonnent l'alarme après avoir dû traiter des jeunes hospitalisés pour cause de déshydratation extrême ou de coma éthylique. De par leur faible prix, leurs saveurs de fruits et leur emballage coloré, ces boissons, conçues principalement pour les jeunes adultes de 18 à 25 ans, attirent aussi les adolescents, une clientèle particulièrement vulnérable face à la consommation d'alcool.

La grande quantité de sucre présente dans ces boissons camoufle le goût et l'effet de l'alcool, ce qui amène souvent une consommation rapide, alors qu'une seule canette contient déjà le maximum recommandé pour un homme en une journée et dépasse la limite conseillée aux femmes. Certaines de ces boissons contiennent aussi des excitants, tels que le guarana ou le café, ce qui en fait un mélange encore plus explosif. Sachant cela, si vous tenez absolument à en consommer, il serait assurément plus sage d'être généreux et de partager avec vos amis !

Les conseils du pro

- **Évitez les jeux à boire.** Les jeux impliquant de l'alcool incitent rarement à boire de façon raisonnable. Il est plus sage de les éviter et de se divertir autrement!
- **Connaissez vos limites.** Rappelez-vous que les boissons sucrées alcoolisées camouflent tant le goût que l'effet de l'alcool. N'attendez pas de perdre le contrôle ou de vous sentir fatigué avant d'arrêter de boire. Pourquoi ne pas rentrer à la maison pour éviter que votre belle soirée ne se transforme en mauvais souvenir ?
- **Prenez votre temps.** Vous avez toute la soirée, nul besoin de boire si vite. Laissez à votre corps le temps d'absorber un peu ce que vous buvez.
- **Soyez sociable.** Si vous envisagez de boire l'une de ces boissons, évitez d'être seul pour le faire. Si vous surestimez votre tolérance à l'alcool, vous aurez de l'aide à portée de la main.
- **Sachez réagir.** Vous devez aider quelqu'un ? Appelez le centre antipoison (1-800-463-5060) ou, si l'incident survient pendant ses heures d'ouverture, le CLSC le plus près.



Prendre un p'tit coup...

Vous passez au dépanneur avec des amis avant une soirée, qu'achetez-vous ?

- Seulement un sac de croustilles, étant donné que vous êtes déjà passé à la SAQ acheter du vin avant.
- Quelques trucs à grignoter, une caisse de votre bière préférée et une bouteille d'un vin quand même bon.
- De la bière, des boissons énergisantes et plusieurs canettes de boisson sucrée alcoolisée. Elles sont si peu chères ! Vous êtes prêts pour une soirée mémorable... à moins de vous évanouir avant la fin !

C'est l'anniversaire de 17 ans de votre petit frère. Comment préparez-vous la fête ?

- Vous planifiez une fête avec ses amis et préparez aussi plusieurs choix de cocktails sans alcool, question de plaire à tous.
- Vous prévoyez plusieurs boissons pour la fête. La plupart sont sans alcool, mais vous apportez aussi un peu de bière, vous disant qu'ils sont tout de même mieux de boire sous votre supervision.
- Vous passez faire le plein de boisson sucrée alcoolisée avant de vous rendre à la fête et vous en servez même à ceux qui refusent de boire de l'alcool ! C'est tellement sucré qu'ils n'y voient que du feu !

Vous faites la fête et votre ami commence à se sentir fatigué. Que faites-vous ?

- Vous lui dites qu'il n'y a pas de problème s'il veut rentrer maintenant, il y aura d'autres fêtes !
- Vous tentez de le convaincre de rester en lui offrant un café ou une boisson énergisante. Vous boudez un peu quand il refuse et décide de partir quand même.
- Pour le convaincre de rester, vous lui faites boire un mélange de boisson sucrée alcoolisée et de boisson énergisante en lui disant que ça va le « requinquer » comme il faut !

PARCE
QUE
CHAQUE
MOIS
C'EST
RÉGLÉ



AVEC OPUS À L'ANNÉE

- ✓ Paiements automatiques mensuels
- ✓ Une carte toujours prête à utiliser
- ✓ Désabonnement facile en tout temps

stm.info/1mois

*Certaines conditions s'appliquent.

1

MOIS
GRATUIT*

POUR UN TEMPS LIMITÉ